

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Ibn Khaldoun –Tiaret–  
Faculté Sciences de la Nature et de la Vie  
Département Nutrition et Technologie Agro Alimentaire



Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de Master académique

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie

Filière : Sciences agronomiques

Spécialité : Développement agricole et agroalimentaire

Présenté par :

ASNOUNE Nasser

BOUZID Abdelhamid

MOUFFOK Abdelkader

*Thème*

**Défis de la filière céréaliculture en Algérie : entre  
stratégie nationale et marché international cas du blé  
tendre dans la région de Tiaret**

Soutenu publiquement le 23septembre 2020

**Jury:**

**Grade**

**Président:** Mme Zoubeidi M.

**Encadrant:** Mr OUNES M..

**Co-encadrant:** /

**Examineur 1:** Mr Dahane A.

**Examineur 2:** /

**Invité:** /

Année universitaire 2019-2020

# Remerciements

**AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES MISERICORDIEUX.  
LOUANGE A ALLAH, SEIGNEUR DE L'UNIVERS QUI NOUS GUIDE VERS LE CHEMIN  
DROIT.**

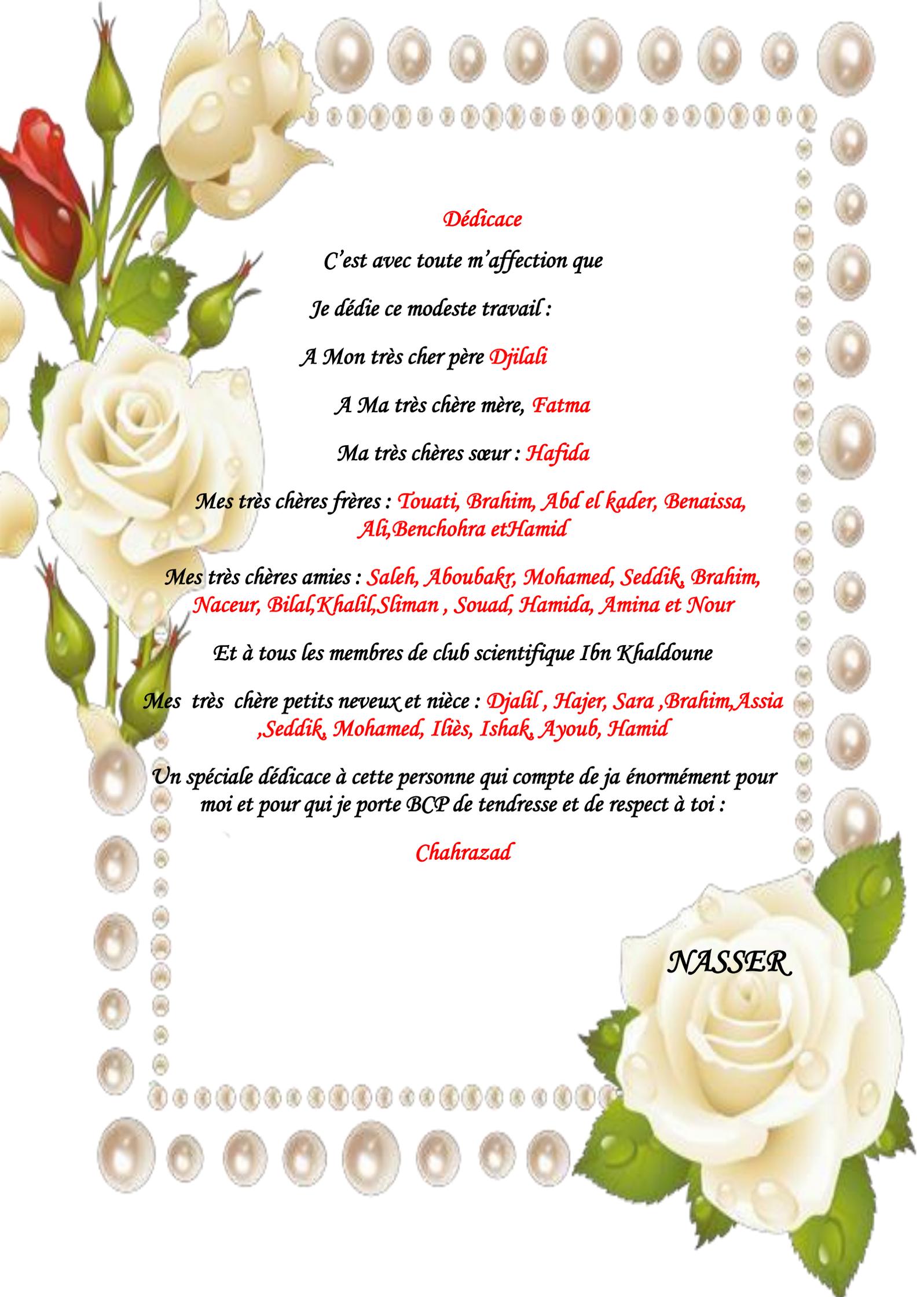
**Nous tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant qui nous a donné  
la force et la patience d'accomplir ce travail.**

**Nos sincères gratitudee et remerciements s'adresse à "Mr.OUNES  
MOHAMED" pour son encadrement, son orientation, ses conseils et sa disponibilité  
qu'il a témoignée pour nous permettre de mener à bien ce travail.**

**Nos profonds respects et les vifs remerciements aux professeurs de biologie en  
particulier les professeurs de notre spécialité qui n'ont jamais cessé de  
m'encourager par leurs idées et conseils.**

**nous remercions les membres du jury qui nous honorent en jugeant ce travail :  
Mr DAHANE A. & MM ZOUBIDI M.**

**Enfin, nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la  
réalisation de ce travail .**



*Dédicace*

*C'est avec toute m'affection que*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A Mon très cher père **Djilali***

*A Ma très chère mère, **Fatma***

*Ma très chères sœur : **Hafida***

*Mes très chères frères : **Touati, Brahim, Abd el Kader, Benaissa, Ali, Benchohra et Hamid***

*Mes très chères amies : **Saleh, Aboubakr, Mohamed, Seddik, Brahim, Naceur, Bilal, Khalil, Sliman, Souad, Hamida, Amina et Nour***

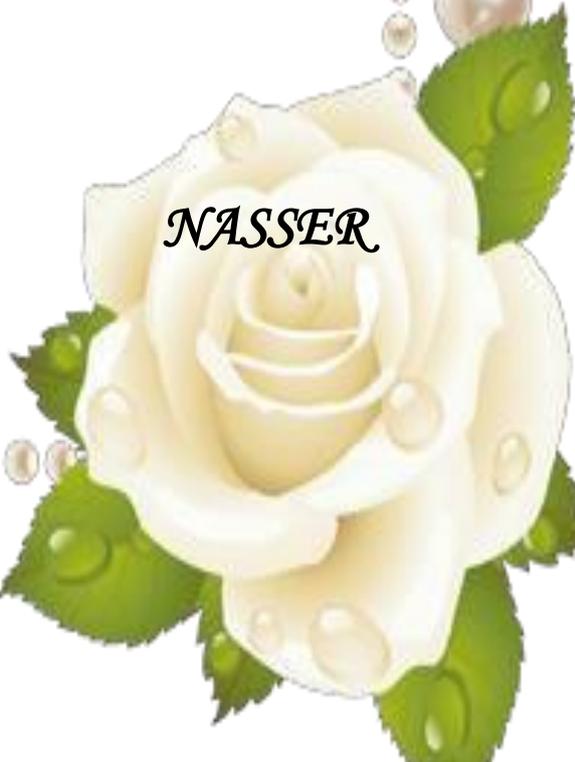
*Et à tous les membres de club scientifique Ibn Khaldoune*

*Mes très chère petits neveux et nièce : **Djalil, Hajer, Sara, Brahim, Assia, Seddik, Mohamed, Iliès, Ishak, Ayoub, Hamid***

*Un spéciale dédicace à cette personne qui compte de ja énormément pour moi et pour qui je porte BCP de tendresse et de respect à toi :*

***Chahrazad***

**NASSER**



Remerciement

Dédicace

Liste d'abréviations.....i

Liste des tableaux.....ii

Liste des figures.....iii

Sommaire

**Introduction et problématique**

**Chapitre I : Économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

1. Économie : description, diagnostique et analyse.....04

2. Contribution des secteurs de l'économie à la croissance.....04

3. Agents et les facteurs primaires.....08

4. Caractéristiques et équilibre macro-économique Algérien.....09

4.1. Activités de production..... 09

4.2. Comportement des agents économiques .....09

4.3. Système des contraintes .....09

4.3.1. Marché des biens .....10

4.3.2. Marché des facteurs .....10

4.3.3. Contraintes macroéconomiques .....10

5. Spécificités du modèle économique .....10

5.1. Situation de l'Algérie socio-économique..... 10

5.2. Principaux indicateurs macro-économiques .....11

6. Conjoncture actuel et future de l'économie Algérienne..... 12

**Chapitre II : Agriculture Algérienne /situation de l’agriculture Algérienne :  
réalité et défis**

1. Évolution de la production agricole en Algérie .....	17
2. Principaux défis de l’agriculture .....	17
2.1. Défi économique.....	17
2.2. Défi de la sécurité alimentaire.....	18
3. Place et importance de la céréaliculture dans l’agriculture .....	18
4. Situation de la céréaliculture en Algérie .....	19
5. Croissance et développement de la culture du blé.....	19
6. Principaux agents intervenant dans la chaîne des céréales .....	20
6.1. Acteurs publics .....	20
6.1.1. Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) .....	20
6.1.2. Minoteries publiques.....	20
6.1.3. Acteurs privés .....	21
7. Situation des mécanismes de la régulation de la céréaliculture en Algérie.....	22
7.1. Marché des céréales en Algérie et commerce extérieur .....	22
7.2. Importation des produits agricole et des céréales .....	23
7.3. Politique commerciale agricole de l’Algérie .....	23
7.4. Revenus et transferts économiques entre les agents.....	24

**Chapitre III : Situation Alimentaire En Algérie**

1. Poids de la dépendance alimentaire dans le régime algérien .....	25
2. Poids du blé tendre (pain) sur le plan subvention et facture alimentaire sur le budget de l’Etat .....	26

3.	Instruments de la politique de sécurité alimentaire .....	27
3.1.	Subventions aux produits alimentaires de consommation.....	27
3.2.	Aides à la production alimentaire de base .....	28
3.3.	Système de régulation des prix des produits agricoles de large consommation .....	28
3.4.	Aides alimentaires aux populations vulnérables .....	29
4.	Politiques de prix et régulation du marché du blé en Algérie.....	29
5.	Consommation et demande finale .....	32
6.	Contraintes économiques et démographiques.....	32

### **Chapitre III: Blé et son marché national**

1.	Croissance et développement de la culture du blé .....	34
2.	Composition de la graine du blé .....	35
2.1.	Différents types du blé et leur consommation .....	36
3.	Système de stockage et transport .....	37
3.1.	Stockage comme mode de régulation des marchés .....	37
3.2.	Rôle du secteur privé dans le stockage de céréale .....	38
3.3.	Transport .....	39
4.	Transformation du blé tendre en farine.....	40
4.1.	Différentes étapes de la mouture .....	41
4.2.	Généralités sur la farine .....	42
4.2.1.	Types de farines .....	42
4.2.2.	Fabrication du pain.....	43

	Stratégie nationale de commercialisation de blé tendre et ces produits finis en Algérie.....	44
--	--	----

**Résultats et discussion .....49**

**Conclusion générale .....54**

**Références bibliographiques.....56**

### Liste d'abréviation

**BAD** : Banque Africaine De Développement

**FAD** : Fonds Africain De Développement

**FAO** : Organisation Des Nations Unies Pour L'alimentation Et L'agriculture

**FMI**: Fonds Monétaire International

**PIB**: Produit Intérieur Brut

**BA**: Banque d'Algérie

**DZD**: Dinar Algérien

**MADR** : Ministère De l'Agriculture Et Du Développement Rural

**OAIC**: Office Algérienne Interprofessionnelle Des Céréales

**CCLS**: Centre de Céréales et de Légumes Sec

**PNDA** : Plan National du Développement Agricole

**PNDAR**: Plan National du Développement Agricole et Rural

**BM** : Banque Mondiale

**ONS** : Office National Statistique

**BD** : blés durs

**SYRPALAC** : Système de Régulation des Prix des produits Agricoles de Large Consommation.

**ONILEV** : Agriculture à l'Office National Interprofessionnel des Légumes et Viandes.

**PMGP** : Prix Minimal Garanti à la Production

**Tableau 01 :** Les 22 branches des secteurs économiques

**Tableau 02:** Prix à la production et à la trituration des céréales en Algérie, 2013 (Da/q)

**Tableau 03 :** Prix à la commercialisation des dérivés des céréales en Algérie, 2013 (Da/q)

**Tableau 04 :** Capacité de stockage en million de tonnes des différents organismes stockeurs relevant de l'OAIC

**Tableau 05 :** Composition de la farine boulangère

**Tableau 06:** Calcul le cout de production du sac de farine de 50 kg

**Tableau 07 :** Estimation des prix des ingrédients intervenants dans la chaine de production du pain dans différents wilayas d'Algérie.

**Figure 01** : structure du PIB Algérienne.

**Figure 02** : taux de change du dinar Algérien en dollars et en euro 2001-2018.

**Figure03** : L'évolution du PIB et le taux d'inflation en Algérie entre 2012-2021 (Pour l'année 2020, ce sont des estimations et des prévisions 2021).

**Figure 04** : Les principaux agents intervenant dans la chaine des céréales.

**Figure 05:** Algérie, structure actuelle de la filière blé et politique de régulation des prix.

**Figure 06:** structure du grain de blé.

**Figure07** : Les utilisations industrielles du blé.

**Figure 08:** principe de la mouture du blé tendre.

**Figure 09:** les étapes de la fabrication du pain.

**Figure 10** : Les étapes de la production de la farine au niveau des moulins de MAHDIA.

La filière céréales et dérivés constitue une des bases importantes de l'agro-alimentaire en Algérie. Importance qui résulte, notamment, de la place prépondérante qu'occupent les céréales et leurs dérivés dans l'alimentation humaine, notamment la semoule (couscous et pâtes) et la farine (pain), comme dans l'alimentation animale (sons et farines basses). La production des céréales en Algérie présente une caractéristique fondamentale depuis l'indépendance à travers l'extrême variabilité du volume des récoltes. La demande en blé en Algérie est couverte, en partie par la production nationale qui oscille, selon les campagnes et le reste est satisfait par les importations. **(CHEHAT. F ; 2007)**. Il est donc, facile de prédire qu'elle ne pourrait satisfaire les demandes d'une population qui, dépassant actuellement 36 millions d'habitants, est potentiellement et traditionnellement consommatrice de blé. Une nouvelle politique agricole a été entreprise lors de la campagne agricole 2000-2001 à savoir le Plan National de Développement Agricole (PNDA). Concernant la filière céréalière, le soutien comprend principalement l'action d'encadrement, d'appui technique, de la multiplication des semences et de la collecte des blés de consommation et leurs semences. Malgré une amélioration substantielle des volumes de blés collectés, les superficies dédiées à la culture des blés ont significativement baissé, alors que les rendements et la production en blé ont évolué de manière erratique. Les raisons de cette stagnation sont nombreuses: une pluviosité capricieuse, la chute de grêle, les inondations et l'apparition de certaines maladies, notamment la rouille que les agriculteurs ne savent pas traiter. La conséquence en a été un accroissement des importations et une baisse de la production des blés locaux collectés dans l'approvisionnement du marché interne **(KELLOU .R ; 2010)**.

Les quantités importées ont atteint 4,86 millions de tonnes, les cinq premiers mois de 2014, contre 3,77 millions de tonnes durant la même période en 2013. Dans cette même année, les importations des céréales ont totalisé 3,16 milliards de dollars, contre 3,18 milliards de dollars à la même période en 2012, enregistrant un léger recul (0,62%). La production céréalière algérienne a atteint son record depuis 1961, avec 52 million de quintaux en 2009 alors que les besoins nationaux en céréales sont estimés à environ 80 millions de q/an, le reste est importé, l'Algérie est donc l'un des plus importants pays importateurs de céréale au monde. En dépit d'indéniables progrès, les rendements céréaliers demeurent faibles et très irréguliers: 13,5 q/ha pour le blé en moyenne sur 2001-2010 et 13,2 pour l'orge, ce qui se situe loin derrière la productivité des pays méditerranéens de l'Europe **(KELLOU .R ; 2010)**.

Les rapports économiques entre le marché et l'État ont fait l'objet de nombreux débats dans la pensée économique. Le rôle de l'État est un sujet récurrent dans les travaux de plusieurs économistes. À la consommation (farine, pain pour le blé tendre et semoule pour le blé dur), les prix sont également régulés de manière à maintenir

des prix bas à la consommation. Ce système de prix a connu différentes phases. Jusqu'au début des années 1990, les prix à la consommation ont été maintenus relativement stables et très bas, ils étaient utilisés comme prix de référence et les écarts de prix entre la consommation et la production (ou l'importation) étaient financés par l'État. Dans le cadre de l'ajustement structurel et d'un marché international haussier (1992-1995), il a fallu transmettre une partie du prix au consommateur et diminuer la charge budgétaire. Ainsi une réévaluation a eu lieu, par paliers, à partir de 1992, avec une forte progression en 1995. Depuis cette date, le prix du pain reste stable en dinars courants (il a diminué en prix constant) alors que le prix de la semoule a été légèrement réévalué en 2007(CHEHAT ; 2006).

Dans ce contexte ; notre travail est de voir l'effet de la subvention de l'état Algérien sur la progressivité de la filière de céréales en particulier du blé tendre à savoir l'autosuffisance populaire en céréales et produit final ( farine et pain ) en étudiant les facteurs économiques, Politiques de prix et régulation du marché du blé en Algérie. D'où la nécessité de décortiquer le dilemme de la dépendance alimentaire et la protection de couches sociales en termes d'une alimentation accessible et équilibrée; de ce fait un diagnostic détaillé de la filière céréale et surtout en sa composante sous-filière blé tendre:

La décomposition et l'analyse des principaux paramètres de la problématique de notre thème qui est intitulé: les défis de la filière céréaliculture entre les marchés international et la stratégie national ...) reste un élément primordiale dans la synthèse de ce thème ; ainsi un parcourt vertical de la filière parmi de donné les lectures approfondi de la céréaliculture et son importance dans le régime alimentaire algérien.

La vision générale et particulière élaboré dans autre étude nous a parmi de dégagé des idées sur le fonctionnement de la filière et les interactions entre les agents.

Pour conclure cette introduction ; déférentes objectifs qui sont:

Voir l'importance des céréales dans la sécurité alimentaire :

- Étudier les implications de fluctuations des marchés internationaux et la chute des prix du pétrole
- Analyser le contexte actuel et futur de l'agriculture algérienne et ses relations avec le défi économique et social.
- Enfin on a procédé à lancer deux hypothèses, une première se base sur une vision ou la subvention devrait être affectée autrement ça veut dire aux consommateurs directement et la deuxième que cette subvention devrait revue et orientée aux agriculteurs et non à l'aval.

Nos questions de recherche ont été construites en partant de l'idée que d'une part, les subventions à la consommation comme unique solution de régulation du marché du blé ne seraient plus une approche efficace et durable et d'autre part, que l'élimination des subventions à la consommation devrait intégrer des mesures d'accompagnement afin d'accroître la faisabilité de la réforme. Cette réflexion nous renvoie aux questionnements suivants :

- **De quelle manière les pouvoirs publics interviennent- ils sur les prix intérieurs du blé ? Quel est l'impact de la suppression des subventions à la consommation sur les performances économiques et sur les ménages ?**
  - **Cette réforme est-elle faisable d'un point de vue économique et politique ?**
  - **Quelles sont les mesures compensatoires les plus appropriées à mettre en œuvre pour accompagner l'élimination des subventions à la consommation ?**
  - **Quelles seraient leurs conséquences sur les indicateurs macroéconomiques ? Sur le budget de l'État ? Et sur la sécurité alimentaire et le bien - être des ménages ?**
- En effet on a procédé à une approche méthodologique structurée autour d'un plan de travail et qui se résume en deux parties: une bibliographique divisé en quatre chapitres où:
- ✓ **Chapitre I** : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle.
  - ✓ **Chapitre II** : Agriculture Algérienne : Situation ; réalité et défis
  - ✓ **Chapitre III** : Situation Alimentaire En Algérie
  - ✓ **Chapitre VI**: Le blé et son marché national

Et une partie d'analyse.

# **Chapitre I**

**L'économie Algérienne : présentation,  
caractéristiques, équilibre macro-  
économique et spécificités du modèle**

# **Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

---

La croissance économique est un indicateur intéressant pour évaluer la capacité d'un pays à améliorer le niveau de bien-être de sa population. Le niveau de vie d'un pays dépend de son aptitude à produire des biens et services. La croissance économique est synonyme de production de biens et services, de création d'emplois et de richesses. Elle assure la prospérité économique, sociale et humaine.

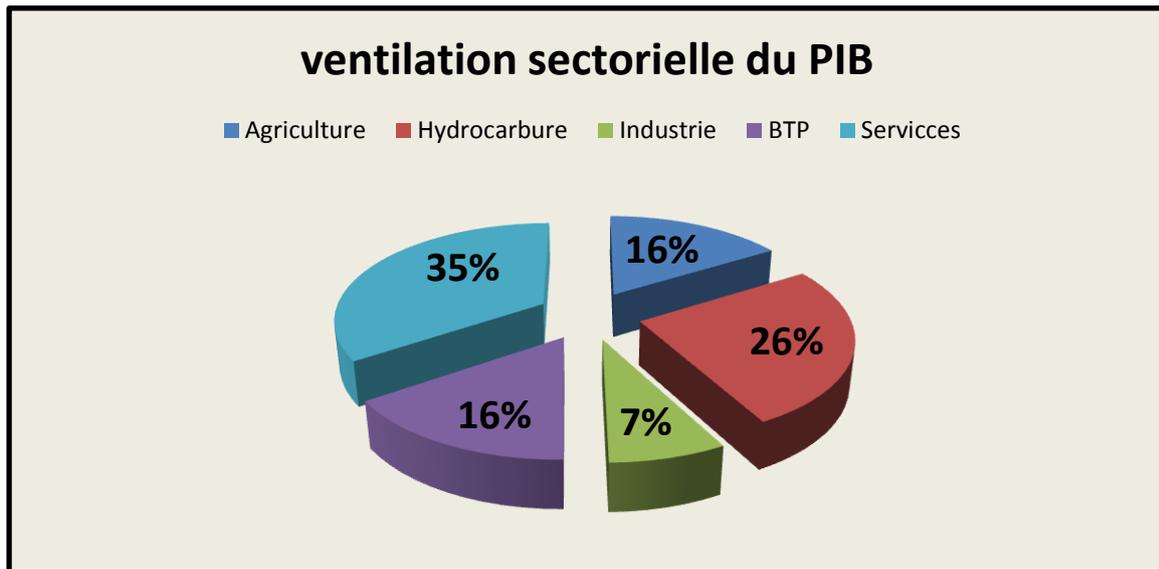
## **1. Économie : description, diagnostique et analyse**

La politique économique est l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans le but d'améliorer la situation économique générale du pays. Cette politique définit les dispositions prises par l'État pour l'affectation des ressources, réguler la conjoncture, et redistribuer le revenu national. L'État joue en Algérie le rôle de premier plan dans certaines activités de production, bien qu'après 1995, il s'est désengagé des secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports. L'Algérie, grand producteur d'hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) est le quatorzième exportateur de pétrole au monde et il fournit 20% du gaz naturel de l'Europe. Le pays a tiré parti au cours des dernières années de recettes-hydrocarbures abondantes et croissantes, et dispose des huitièmes plus grandes réserves de gaz prouvées dans le monde. Des opportunités nouvelles apparaissent dans le secteur pétrolier et gazier. La Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) veut investir dans des biens d'équipement et en accroître la performance. L'État prévoit des travaux d'infrastructure pour améliorer le réseau routier et augmenter les capacités portuaires. Il existe également des possibilités dans le secteur de la construction, les télécommunications, l'approvisionnement en eau, les soins de santé, l'alimentation et le secteur agricole (**Xavier .G ; 2002**).

## **2. Contribution des secteurs de l'économie à la croissance**

On présente souvent l'Algérie comme un pays pétrolier. Les hydrocarbures y tiennent une place centrale. Il s'agit de pétrole et de gaz naturel, mais également de produits présentant une valeur ajoutée, sur les plans industriel et commercial (GPL, hydrocarbures gazeux, produits raffinés...).

## Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle



**Figure 01** : structure du PIB Algérienne selon : ONS donnée statistique N° :825/ 2017

### ➤ structure de l'économie nationale

Se caractérise par l'appui sur les recettes des exportations en hydrocarbures. Elle reflète l'échec de la stratégie algérienne initiée depuis l'indépendance puisqu'elle n'a pas permis la création d'une économie moins dépendante des hydrocarbures. Cette pétrolisation excessive a donc aggravé les vulnérabilités du pays comme l'attestent la structure du PIB, Un seul produit détermine tous les paramètres économiques du pays. Sur ce plan, l'économie algérienne est atypique et se rapproche davantage d'un pays sous-développé. Les fluctuations du prix du baril de pétrole agissent immédiatement sur ces paramètres. C'est dire l'ampleur de la fragilité mais aussi de la vulnérabilité de l'Algérie aux chocs pétroliers (Achour .Y ; 2013).

### ➤ structure du PIB

Pour porter un jugement sur la quantité et la qualité de croissance économique, il nous semble judicieux d'observer l'évolution de quelques indicateurs comme on peut le constater à travers quelques figures, l'un indique l'évolution du PIB algérien et l'autre la répartition par secteur de ce PIB (Achour .Y ; 2013).

### ➤ secteur des hydrocarbures

Le poids prépondérant du secteur des hydrocarbures puisqu'ils passent de 8700,9 milliards de dinars, en 2014, à 9000 milliards de dinars, en 2015. Leur part passe ainsi de 60 % du PIB en 2014 à 70,14% en 2015, mais il y a une régression En 2018, le déflateur du PIB a connu une hausse de 7,6% contre 4,7% en 2017. Cette tendance d'un déflateur du PIB positif révèle

## **Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

---

effectivement des baisses de prix internationaux des hydrocarbures moins importantes dès 2016 et une augmentation conséquente des prix en 2017 et 2018 (ONS ; 2019).

Ainsi, nous constatons une évolution asymétrique entre les deux secteurs qui montre l'aggravation de la pétrolisation de l'économie nationale de l'économie nationale (MOUHOUBI. S ; 2007)

### **➤ Secteurs productifs**

Le taux de croissance du PIB, hors hydrocarbures, s'est amélioré pour atteindre 3,3% en 2018 contre 2,1% en 2017, "ce qui constitue une performance appréciable", selon l'organisme des statistiques. La croissance économique a été tirée essentiellement par les secteurs de l'agriculture (5%), du bâtiment, travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) y compris les services et les travaux publics pétroliers (5,2%) et celui de l'Industrie avec 4,1%. En valeur courantes, le PIB est passé de 18.575,8 milliards de DA en 2017 à 20.259,0 milliards de DA, soit une hausse de 9,1%.'(ONS ; 2019).

Il faut souligner que la structure du PIB fait apparaître une dangereuse vulnérabilité car les hydrocarbures y occupent une place prépondérante et marque ainsi l'extrême faiblesse des secteurs créateurs de richesses. En conclusion, l'Algérie a enregistré de 4.5 et 4.9%, en d'autres termes, l'Algérie, avec un prix du baril élevé, n'arrive pas à obtenir un taux de croissance en adéquation avec ses potentialités et ses ressources (CNES ; 2016).

### **➤ Branches et Produits**

Les secteurs économiques sont classés dans 22 branches d'activités présentées dans le **tableau 01** produisant différents biens ou services. Cependant, chaque branche produit un seul bien ou un seul service. Dont le secteur agricole est séparé du celui de l'agroalimentaire, l'industrie chimique de celle des hydrocarbures.

## Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle

---

**Tableau 01** : les 22 branches des secteurs économiques d'après (Achour .Y ; 2013).

1. AGR	Agriculture
2. EAU	Eaux et énergie
3. HYD	Hydrocarbures
4. STPP	Services travaux publics
5. MEC	Mines et carrières
6. ISMME	Industries sidérurgiques métallurgie
7. MATCON	Matériaux de construction
8. BTP9	Bâtiment et travaux publics
9. CHIMIE	Chimie plastiques
10. IAA	Industries agro-alimentaire
11. TEXT	Textiles
12. CUIR	Cuirs et chaussures
13. BOIS	Bois et papiers
14. AUTIND	Autres industries
15. TRANS	Transport et communication
16. COMM	Commerce
17. HOT	Hôtel et restaurants
18. SERENT	Services aux entreprises
19. SERMEN	Services aux ménages
20. ETFIN	Établissements financiers
21. AI	Affaires immobilières
22. SERNIM	Service non marchands fournis à la collectivité

# Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle

---

## 3. Agents et facteurs primaires

### - Les agents

La classification des agents contient tout d'abord une agrégation des ménages. Dont le fait de ne pas pouvoir distinguer entre les ménages pauvres et les ménages riches ce qui empêche d'aboutir à une étude d'impact détaillée sur le bien-être de la population. La distinction entre hydrocarbures et le reste des productions est primordiale, d'une part, pour faire ressortir le caractère pétrolier de l'économie algérienne, et d'autre part, cela est nécessaire pour la modélisation du comportement économique des deux catégories d'entreprises est fondamentalement différent.

L'État est éclaté en deux catégories d'agent, L'État en tant que pouvoir public et le fonds de régulation des recettes. Ce dernier a été créé en 2000 avec un double objectif, lutter contre l'inflation et la surévaluation du taux de change, et sécuriser les programmes de développement.

### - Les facteurs primaires

Chaque modèle doit être adapté à l'objet de recherche et à la problématique étudiée. il est peu pertinent de considérer la terre comme un facteur limitant. Ce facteur ne constitue pas un élément central dans les problématiques de développement de la production agricole en Algérie. La taille de la surface agricole utile est de 8,45 millions d'hectares, elle représente 19% de la surface agricole totale, avec la possibilité d'extension des surfaces cultivables et la mise en valeur des terres. D'autant plus que l'agriculture modèle mobilise de nouvelles techniques qui minimisent l'utilisation des terres (élevage hors sole, cultures hydroponiques...etc.). Ces éléments renforcent le fait qu'il existe une grande marge quant à la disponibilité de la terre. Il nous a donc paru qu'intégrer ce facteur de production dans le modèle n'aurait pas d'effet majeur sur les résultats du secteur agricole et de l'ensemble des variables économiques.

Aucune distinction n'est également faite entre les différentes catégories de travailleurs, de ce fait, on suppose que les travailleurs dans leur ensemble sont parfaitement substituables.

# Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle

---

## 4. Caractéristiques et équilibre macro-économique Algérien

### 4.1. Activités de production

Les producteurs maximisent leurs profits à un certain niveau de technologie, de prix des intrants et des outputs. Une parfaite complémentarité est supposée entre la valeur ajoutée et les consommations intermédiaires. Ces derniers sont à leur tour représentés par une fonction Leontief de consommations intermédiaires provenant des différents secteurs, importés ou produits localement (Hilel .H ;2015).

### 4.2. Comportement des agents économiques

Les ménages salariés reçoivent une partie de leur revenu, comme rémunération des salaires et l'autre part, sous forme de transfert de l'État et des autres agents. Le revenu des ménages capitalistes est composé exclusivement des revenus du capital et des transferts. Ce revenu est utilisé pour payer les taxes, transférer une partie vers les autres agents, consommer et épargner ce qui reste. La taxe est une part fixe du revenu des ménages, ainsi que l'épargne est une part fixe du revenu disponible après transfert. Le budget du gouvernement est constitué d'impôt direct et de taxes sur l'importation et l'exportation. L'utilisation de ce revenu est ventilée entre les transferts entre les agents et la consommation d'une quantité de biens et services. Le revenu des entreprises est composé de rémunérations du capital et transfert fixe. Le reste du monde reçoit son revenu des importations, d'une part de la rémunération du capital et d'un transfert fixe, sous forme d'intérêt payé par l'État et de profit d'entreprises. Ce revenu est utilisé pour financer les exportations d'une part, et d'autre part pour assurer des transferts comme les dividendes versés aux entreprises locales, ainsi que les aides octroyées à l'État (Hilel .H ; 2015).

### 4.3. Système des contraintes

Le système de contraintes ou encore appelé « les règles de clôtures » décrit d'une part le comportement des facteurs de production et les marchés des biens et services et d'autre part l'équilibre des agrégats macroéconomiques comme les dépenses publiques et l'investissement total. Ces contraintes imposées au modèle doivent être satisfaites par le système économique dans son ensemble, mais elles ne rentrent pas dans les décisions propres de chaque agent économique (Hilel .H ;2015).

# **Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

---

## **4.3.1. Marché des biens**

Pour résumer le fonctionnement des marchés, on peut dire que les biens échangeables ou biens marchands sont vendus sur le marché local et à l'international, en suivant une fonction d'élasticité de transformation constante (CET). La demande d'exportation dépend du prix domestique et du prix international, la capacité d'exportation pour chaque entreprise est une part de la production exportée, l'élasticité de transformation représente le degré de transformation de la vente domestique et de l'exportation sur le marché international. La demande locale en biens et services est satisfaite la production locale et par l'importation (Hilel .H ; 2015).

## **4.3.2. Marché des facteurs**

Le capital est spécifique à chaque secteur d'activité, par contre le prix du capital varie d'un secteur à l'autre. Le travail est parfaitement mobile entre les secteurs, nous supposons également une situation de plein emploi. L'équilibre sur le marché du travail est donné par l'égalité entre l'offre et la demande en travail. La rémunération totale du travail est versée exclusivement aux ménages salariés. Quant au revenu du capital, il est distribué selon des parts, entre les ménages capitalistes, les entreprises et le reste du monde (Hilel .H ;2015).

## **4.3.3. Contraintes macroéconomiques**

La consommation publique et les transferts du gouvernement sont exogènes. Les taux d'imposition sont constants et la balance des paiements courant est fixe. Pour les ménages, l'épargne est une part du revenu disponible. Par conséquent, c'est le volume de l'investissement total qui s'ajuste pour satisfaire la condition d'équilibre entre l'épargne et l'investissement (Hilel .H ; 2015).

## **5. Spécificités du modèle économique**

### **5.1. Situation de l'Algérie socio-économique**

L'Algérie fait partie des quelques pays qui sont parvenus à faire reculer la pauvreté de 20 % au cours des deux dernières décennies. Le gouvernement algérien a en effet pris des mesures significatives pour améliorer le bien-être de la population, en déployant des politiques sociales conformes aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Le boom

## **Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

---

pétrolier lui a par ailleurs permis d'apurer la dette extérieure, d'investir dans des projets d'infrastructure et d'améliorer les indicateurs de développement humain **(BM ; 2019)**.

De fait, le pays se situe au 93ème rang sur 157 pays dans le classement établi par la Banque mondiale en se basant sur un indice de capital humain calculé à partir de cinq indicateurs fondamentaux de santé et d'éducation. La valeur de cet indice en Algérie, qui ressortait globalement à 0,52 entre 2012 et 2017, est cependant inférieure à la moyenne de la région et de la catégorie de revenu à laquelle appartient l'économie algérienne **(BM ; 2019)**.

### **5.2. Principaux indicateurs macro-économiques**

#### **➤ Déficits budgétaire**

Sont réduits en 2018 pour s'établir à 7,6 % et 4,9 % du PIB respectivement, sous l'effet d'une légère augmentation des recettes conjuguée à une réduction des dépenses en biens, services et salaires, ainsi qu'en dépenses en capital. L'inflation est restée stable à 4,3 % en 2018, avant de baisser à 4,1 % à la fin du mois de mars 2019 **(BM ; 2019)**.

#### **➤ Taux de chômage**

S'élevait globalement à 11,7 % en octobre 2018, est plus élevé chez les jeunes (29 % en avril 2018), les femmes (19,4 %) et les diplômés universitaires (18,5 %), ce qui témoigne de l'inadéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail **(BM ; 2019)**.

#### **➤ Taux D'inflation**

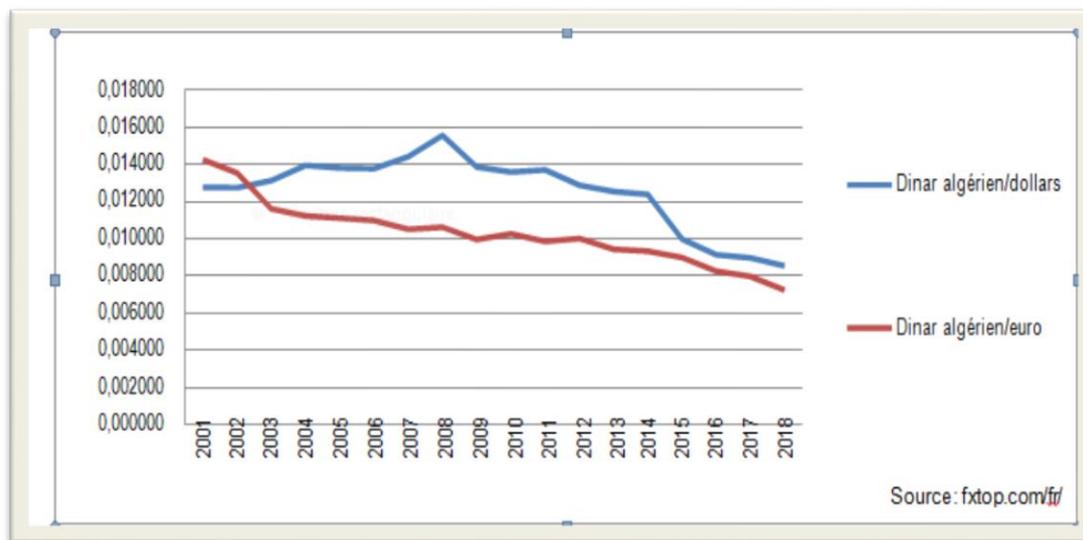
L'inflation est restée stable à 4,3 % en 2018 et a baissé à 4,1 % en fin mars 2019, malgré la politique monétaire expansionniste poursuivie dans le cadre des mesures de « financement non conventionnel » de la banque centrale, représentant 32 % du PIB, dont la moitié a déjà été injectée dans l'économie **(BM ; 2019)**

#### **➤ Taux de change**

La monnaie nationale, le Dinar algérien (DA) a connu de très fortes dévaluations au cours de ces dernières décennies. En 2018, un Dinar algérien valait en moyenne annuelle 0,008553 dollars et 0,007246 euro, soit un dollar pour 116,91 DA et un euro pour 138 DA. De 2001 à 2018, la valeur du dinar algérien a fortement chuté tant en euro qu'en dollars, accusant une baisse respective de 32 % et de 45 %. Cette dépréciation qui s'est accentuée depuis 2015 et se poursuit en 2019 **(Figure 02)** a amélioré la compétitivité des exportations algériennes hors

## Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle

hydrocarbure et créé une protection à l'entrée face aux produits concurrents importés. Par contre, elle a aussi contribué à l'augmentation des coûts de production, notamment dans le secteur agricole et agro-alimentaire, via l'importation d'intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, engrais, matériels...) et aggravé la facture alimentaire (BM ; 2019).



**Figure 02 : taux de change du dinar Algérien en dollars et en euro 2001-2018**

Sur le marché parallèle la dépréciation est encore plus forte: en juin 2018 le dollar était coté à 190 DA et l'euro à 210 DA. Or, bon nombre de produits vendus aux consommateurs s'alignent sur le cours parallèle accélérant le processus inflationniste (Pour le FMI (2018), l'inflation se situe à 7,4% en 2018 et à 7,6% en 2019) (BM ; 2019).

### 6. Conjuncture actuel et futur de l'économie Algérienne

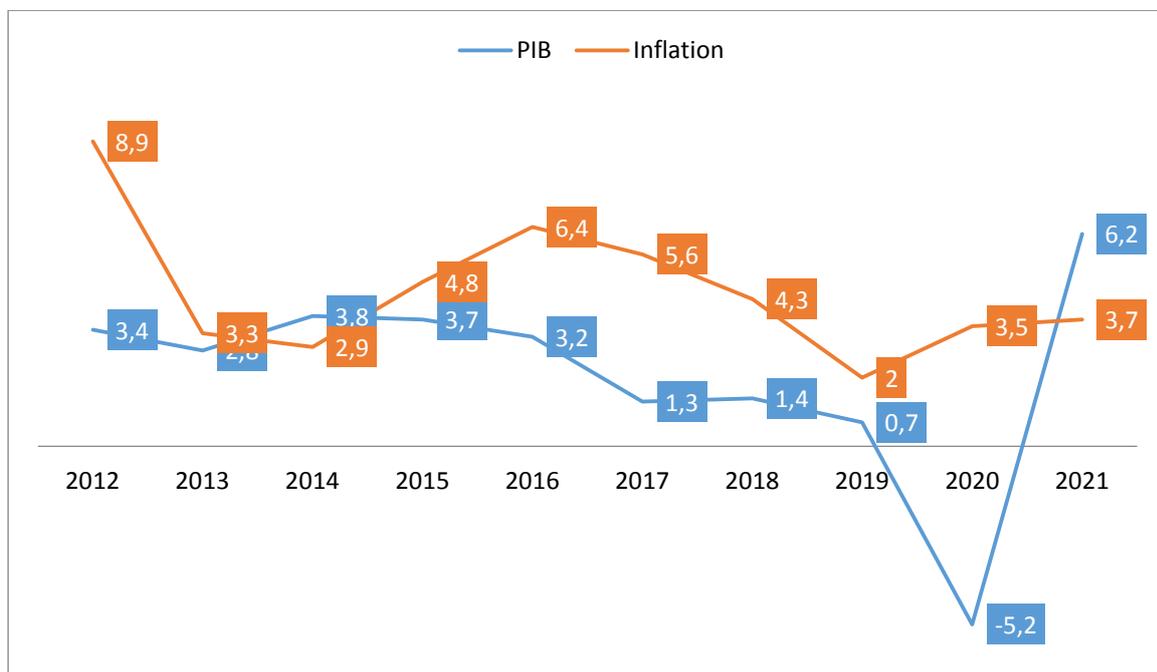
Les projections de l'état de l'économie en Algérie post-Covid-19 sont très inquiétantes. Car le déclenchement de la crise sanitaire mondiale (la pandémie Covid-19) a coïncidé avec le grave effondrement des prix du pétrole qui se poursuit depuis 2014, et cette crise a gravement affecté l'économie algérienne, plus précisément, sur les recettes fiscales provenant des exportations d'hydrocarbures, et sur le taux de croissance du PIB. L'Algérie perdra environ 21,2% de ses revenus pétroliers si les prix du pétrole restent à environ 30 dollars le baril. La crise pétrolière a entraîné une baisse des taux de croissance économique de 3,8% en 2014 à 0,7% en 2019) (BM ; 2020).

## Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle

La BM est encore plus pessimiste dans ses prévisions car elle estime que le pays aura du mal à faire face à la crise pétrolière. «L'Algérie (-6,4%) et l'Irak (-9,7%) sont toujours aux prises avec les conséquences de la baisse des cours du pétrole et des vulnérabilités structurelles», indique le rapport de la BM.

Cependant, nous ne pouvons pas attribuer ces résultats à la baisse des prix du pétrole uniquement sur le marché mondial, car l'état de troubles politiques dont le pays a été témoin en 2019 y a contribué. Comme un grand secteur d'activités économiques a été affecté par la récession en raison de l'état de suspicion et de suspicion qui a régné dans l'atmosphère pendant plus d'un an. Le Fonds monétaire international s'attend à ce que l'économie algérienne se contracte de 5,2%, reprenne la croissance en 2021 d'environ 6%, profitant de l'état de reprise économique ainsi que de l'amélioration des prix du pétrole, selon ses estimations. (FMI ; 2020)

La figure suivante présente l'évolution du PIB et le taux d'inflation en Algérie entre 2012-2021 (Pour l'année 2020, ce sont des estimations et des prévisions 2021).



**Figure03** : L'évolution du PIB et le taux d'inflation en Algérie entre 2012-2021 (Pour l'année 2020, ce sont des estimations et des prévisions 2021). Source: "Real GDP growth," International Monetary Fund, accessed on 19/7/2020.

## **Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

---

Le déficit budgétaire connaît également une augmentation régulière d'année en année, atteignant 19,97% du PIB en 2020, après qu'il était de 932% en 2019, et ce déficit devrait atteindre 15,03% en 2021, alors qu'il atteignait Le ratio dette publique / PIB est de 60,97%, contre 46,26% en 2019 (**Banque mondiale ; 2020**).

Ce déficit devrait atteindre 65,83% en 2021. Le secteur du travail n'est pas loin de cette crise. Le taux de chômage au cours de l'année 2020 à environ 15,1 pour cent (**ONS ; 2020**).

Le déficit de la balance commerciale algérienne a atteint 1,5 milliard de dollars au premier trimestre de 2020, contre 1,19 milliard de dollars au cours de la même période en 2019, soit une augmentation de 26,21% (**Algérie : direction générale de douane ; 2020**).

Cette crise a montré la fragilité de certains secteurs qui souffraient de déséquilibres avant la propagation de l'épidémie, et c'est pourquoi leur performance était faible ou limitée, alors que d'autres secteurs ont réalisé des performances raisonnables, notamment en ce qui concerne les aspects sécuritaires et réglementaires. Quant au secteur de la santé, qui souffre déjà de problèmes structurels profonds, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de santé dans les zones isolées, la nécessité de participer à sa réforme de toutes parts est devenue évidente. Mettre en quarantaine et empêcher les mouvements entre les régions ( **Khaled Minah, 2020**).

Les groupes les plus défavorisés et vulnérables seront les premiers touchés par les conséquences de cette crise. Les salariés journaliers et les travailleurs du secteur informel (représentant environ 35 pour cent de la main-d'œuvre, les petites et moyennes entreprises et même les grandes entreprises souffriront des conséquences de cette crise. Le nombre de population active est estimé à b) 11,048 millions de travailleurs, dont environ 6,95 millions travaillent dans le secteur privé, soit 63 pour cent de la main-d'œuvre totale en Algérie, tandis que le secteur public emploie environ 409 millions de travailleurs, soit 37 pour cent des travailleurs (**ONS 2020**).

Les micros, petites et moyennes entreprises souffrent des conséquences des procédures de quarantaine, notamment en ce qui concerne la prévention des déplacements entre les États et l'utilisation des transports publics, d'une manière qui prive nombre d'entre elles du travail nécessaire pour effectuer leur travail. 20 à 25 mille établissements, tandis que 200 mille travailleurs ont été renvoyés au chômage. ( **Chenaoui.Z ; 2020** ).

## Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle

---

Afin de contrer les effets de la pandémie :

Pour faire face aux effets de la double crise sanitaire et économique caractérisée par de faibles revenus financiers, le gouvernement a été contraint de publier une loi financière complémentaire, car il a ramené le prix du pétrole de référence adopté lors de l'élaboration de la loi de finances de 50 \$ à 30 \$ le baril. Au cours des deux premiers mois de 2020, un baril de pétrole algérien a enregistré en moyenne environ 60 dollars le baril et 34,2 dollars le baril en mars (**JORA ; 2020**).

L'exposé des motifs de la loi de finances complémentaire pour l'année 2020 prévoit une baisse des revenus pétroliers à 20,6 milliards de dollars contre 37,4 milliards de dollars prévus dans la loi de finances initiale pour l'année 2020. Du fait de cette diminution, les réserves de change du pays, attendues en À partir de 51,6 milliards de dollars, pour atteindre 44,2 milliards de dollars à la fin de 2020. Le passage à 30 dollars par baril dans le budget de l'État entraînera également une diminution de 40% des recettes de la taxe sur les carburants (**loi de finance complémentaire; 2020**).

Le gouvernement algérien s'est fixé quatre objectifs d'orientation économique du pays, principalement représentés dans les réductions «tangibles» de la facture d'importation du fait de la baisse des recettes pétrolières, de la réduction «marquée» des dépenses de fonctionnement de l'État, de la réduction de la facture des services, notamment importés, et de la réduction des coûts de fonctionnement. Et l'investissement dans la (Sonatrach) de 14 milliards de dollars à 7 milliards de dollars pour l'année en cours (2020). Avec ces mesures, le gouvernement estime que l'Algérie se rapproche des dépenses minimales fixes. L'économie nationale a connu des périodes similaires en 1986, 1990 et 1994, ce qui a incité les pouvoirs publics à recourir au niveau minimal de dépenses publiques qui ne peut être réduit (**Minah.KH ; 2020**).

Et enfin le plan de relance économique et social, qui a été modulé en trois phases :

- Les mesures urgentes à mettre en œuvre avant la fin de l'année 2020.
- Les mesures de court terme pour l'année 2021.
- Les mesures de moyen terme dont la mise en œuvre devra intervenir durant la période de 2022-2024(**Minah .KH ; 2020**).

## **Chapitre I : l'économie Algérienne : présentation, caractéristiques, équilibre macro-économique et spécificités du modèle**

---

La dépendance à l'égard du pétrole en tant que ressource unique dont les prix sont liés aux marchés mondiaux et reste sujette à de fortes fluctuations de temps en temps, menace la stabilité et la sécurité de l'économie nationale, nécessite la nécessité d'adopter une stratégie permanente de croissance économique basée sur diverses sources, créant des revenus et des devises fortes de façon permanente et continue, et dépend de la diversification du PIB et de la création Valeur ajoutée, et dans ce contexte, les méchants, comme les pays rentiers exportateurs de pétrole, ont cherché à supprimer une stratégie de diversification économique, visant à restructurer à nouveau l'économie algérienne en impliquant tous les secteurs économiques, notamment en poussant le secteur agricole dans la voie du développement, et les enjeux de notre économie nationale se sont cristallisés entre sa réalité rentière, qui Contribué à la perturbation importante du système de production en dehors des hydrocarbures et, espérons-le, à la réforme, la relance et la diversification de l'activité économique.

# **Chapitre II**

**Agriculture Algérienne : Situation ; réalité  
et défis**

Les céréales, socle historique de la diète méditerranéenne, occupent encore aujourd'hui une place prépondérante à la fois dans la production agricole et agroalimentaire de l'Algérie et dans la consommation alimentaire des ménages (**Benseddik. S ; 2017**).

### **1. Évolution de la production agricole en Algérie**

- La dépendance des importations pour la sécurité alimentaire a conduit au Plan national de développement agricole en 2000, et en 2009 à la politique du renouveau agricole et rural. La malnutrition concerne moins de 5 pour cent de la population depuis les années 1990. (**FAO ; 2015**). La production des céréales, jachère comprise, occupe environ 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays, La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3 ,5 million d'ha. Les superficies annuellement récoltées représentent 63% des emblavures. Elle apparaît donc comme une spéculation dominante. Les céréales concernent environ 590 000 producteurs (58% des exploitants agricoles). En Algérie, les exploitants agricoles (tous produits confondus) sont majoritairement petits avec 717 000 exploitations de moins de 10 ha, soit 70% et 230 000 entre 10 et 50 ha, soit 23%. Les grands agriculteurs (20 000, soit 2%) occupent près du quart de la SAU ou la moitié de la production de céréales en Algérie est réalisée par des exploitations de taille modeste (moins de 50 ha) (**Benseddik S. 2017**).

### **2. Principaux défis de l'agriculture**

#### **2.1. Défi économique**

Dans l'objectif stratégique de réduire la vulnérabilité alimentaire du pays, le défi économique consiste dans le développement des secteurs agricole et agro-alimentaire dans un contexte marqué par la baisse des ressources financières de l'État. Deux axes opérationnels majeurs se dégagent:

- l'amélioration des capacités nationales à approvisionner le marché national en produits agricoles à des prix compatibles avec les revenus des consommateurs.
- le maintien/renforcement des capacités à fournir les matières premières agricoles et les équipements nécessaires au développement des entreprises agroalimentaires.

L'amélioration de la productivité de l'agriculture est le seul moyen de lever le verrou du handicap naturel qui caractérise le secteur agricole, et la modernisation des industries agro-alimentaires et son intégration avec le système productif national constituent les voies

possibles et nécessaires conduisant à une préservation de la sécurité alimentaire du pays (Bessaoud .O et al; 2019).

### **2.2. Défi de la sécurité alimentaire**

L'Algérie est donc aujourd'hui fortement dépendante de ses moyens de paiements extérieurs pour assurer ses approvisionnements alimentaires. Si la baisse de ces moyens venait à se poursuivre sur les prochaines années - toutes choses restant égales par ailleurs - le risque politique serait grand de voir le pays dans l'incapacité d'assumer sa facture alimentaire. Par ailleurs, si l'état d'évolution des marchés mondiaux reste actuellement favorable aux pays importateurs, les possibilités de retournements ne sont pas à écarter à l'avenir. Comme on le sait, les marchés du blé sont sensibles au climat, à la conjoncture économique mondiale et aux crises politiques. Que la croissance mondiale reprenne, et notamment en Chine, et la demande amorcera de nouveau une dynamique ascendante pouvant affecter le niveau des prix sur les marchés du blé ou du lait. Les régions productrices des produits de base importés par l'Algérie ne sont par ailleurs pas à l'abri d'accidents climatiques pouvant affecter les niveaux de l'offre mondiale. Les stocks pourront-ils alors amortir les chocs provoqués par une baisse des productions ou une augmentation de la demande mondiale et maintenir des niveaux de prix compatibles avec les capacités d'achat du pays ? Des crises politiques pourraient enfin exercer une influence négative sur les capacités du pays à négocier les approvisionnements, notamment en céréales ou en produits laitiers, avec ses partenaires traditionnels (la France et l'Union européenne en particulier) (Bessaoud .O et al ; 2019).

### **3. Place et importance de la céréaliculture dans l'agriculture**

En début de 21<sup>ème</sup> siècle l'agriculture mondiale fait face à de nouveaux enjeux. D'une part, la demande en céréale va doubler d'ici 2050, en lien avec l'accroissement des besoins de l'alimentation du bétail. D'autre part, les nouvelles exigences de la société imposent une production agricole garantissant la sécurité sanitaire, la qualité nutritionnelle et le respect de l'environnement (Trewavas ; 2002).

Les céréales tiennent de loin, la première place quant à l'occupation des terres agricoles, parce qu'elles servent d'aliments de base pour une grande proportion de la population mondiale. En Algérie, tout comme en Afrique du Nord, ces cultures représentent la principale spéculation et draine plusieurs activités de transformation ; en semoulerie, en boulangerie et en industrie agro-alimentaire. Elles constituent également la base de l'alimentation et occupent une place privilégiée dans les habitudes alimentaires de la population aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains. En

effet, la consommation individuelles était évaluée en 2000 à 205 kg /an en Tunisie, 219 kg/an en Algérie et 240 kg/an au Maroc (**Boulal et al ; 2007**).

La littérature sur l'agriculture algérienne se distingue par sa profusion et surtout par sa diversité. On ne compte plus les thèses dont l'objet a gravité autour du secteur agricole. Après avoir compulsé de larges publications parues depuis l'indépendance du pays et même antérieurement pour quelques-unes, nous sommes sortis totalement renforcés par le fait que de nombreux pré requis sont d'ores et déjà aptes à constituer une élite algérienne dans le domaine de la science agronomique qui nous intéresse tant. Il s'agit juste de canaliser toute cette énergie afin de mieux la valoriser (**Boulal et al ; 2007**).

#### **4. Situation de la céréaliculture en Algérie**

La superficie totale de l'Algérie est de 238 millions d'hectares dont 191 millions sont occupés par le Sahara. La superficie agricole représente 3% de ce total, la surface agricole utile (SAU) est de 8.5 millions d'hectares, dont près de la moitié est laissée en jachère chaque campagne agricole. Les cultures herbacées couvrent 3,8 millions d'hectares. La céréaliculture constitue la principale activité, notamment dans les zones arides et semi-arides. Les terres annuellement emblavées représentent 3,6 millions d'hectares, soit 50% des terres labourées. Les grandes cultures, notamment les céréales, les légumineuses alimentaires, les fourrages et les oléagineux sont des produits alimentaires de première nécessité dans l'agriculture Algérienne (**Trewavas ; 2002**).

#### **5. Croissance et développement de la culture du blé**

Le blé est une culture importante pour plusieurs raisons, parmi lesquelles :

- ❖ La surface réservée à ce type de cultures est de 743 millions d'hectares, plus grande que la surface de toutes les autres cultures réunies.
- ❖ Le blé apporte plus de calories et plus de protéine dans l'alimentation humaine mondiale, que n'importe qu'elle autre culture alimentaire.
- ❖ Le commerce mondial dans le blé dépasse le commerce de tous les autres grains combinés. Les plantes constituent 93 % de l'alimentation mondiale. Les céréales contribuent au deux tiers de toute la nourriture, et parmi les céréales, le blé est la plus grande culture. Les produits animaux qui composent le reste 7% de l'alimentation du monde viennent bien sûr indirectement de plantes de céréales et fourrages.

- ❖ De la production de protéine totale, trois quarts viennent des végétaux. Le blé lui seul contribue à la même quantité de protéine d'origine animale comme viande, lait, et œufs.
- ❖ Selon les régions, les différents types de blé sont sélectionnés pour leur adaptation à la zone ou au climat et pour leur rendement. actuellement, seules les variétés de blé tendre et blé dur ont une importance commerciale internationale, car elles sont adaptées à leur milieu et fournissent l'essentiel des programmes de cultures céréalières (FAO. 2012).

## **6. Principaux agents intervenant dans la chaîne des céréales**

### **6.1. Acteurs publics**

#### **6.1.1. Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC)**

Dans le souci d'assurer l'alimentation de base de la population et d'assurer aussi une certaine stabilité sociale, les pouvoirs publics en Algérie ont décidé de créer, une semaine seulement après l'indépendance, un organisme étatique pour organiser et gérer le secteur céréalière considéré comme stratégique. Il s'agit de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC), créé par ordonnance le 12 Juillet 1962. L'OAIC était donc tenu de :

- Contrôler le mouvement des stocks et exercer une mission de régulation par l'intermédiaire des organismes stockeurs, la collecte et le stockage de la production nationale;
- Gérer pour le compte de l'État les mécanismes de stabilisation des prix, par la péréquation des frais de transport et le soutien des prix (Hamadache .H ; 2013).

#### **6.1.2. Minoteries publiques**

**AGRODIV** : ce sont des minoteries historiquement essuies d'une double restructuration ions qui c'est opérai en deux dates différentes

- La première c'est apparue en 1982, suite à la première restructuration de l'économie nationale, qui à aboutie à la transformation des sociétés nationales en entreprises nationales pour diminuer la taille de ces dernières d'où : On assistait à la transformation de SNSYMPAC en ERIAD qui a donné naissance à six (06) ERIED qui était (Sidi Bel Abbes-Tiaret-Blida-Alger-Sétif-Constantine)

La deuxième restructuration c'est réalisée après la fameuse crise économique et sécuritaire vécue par l'Algérie 1988-1997 cette crise a donné la naissance d'un secteur privé dominant en aval de la filière céréalière, avec un secteur public réglé au minimum qui a gardé certain minoterie public sous la tutelle Agrodive qui active depuis 1997 jusqu'à nos jours (**Bessaoud .O et al ; 2019**).

### **6.1.2.3. Acteurs privés**

#### **➤ Commerçants collecteurs**

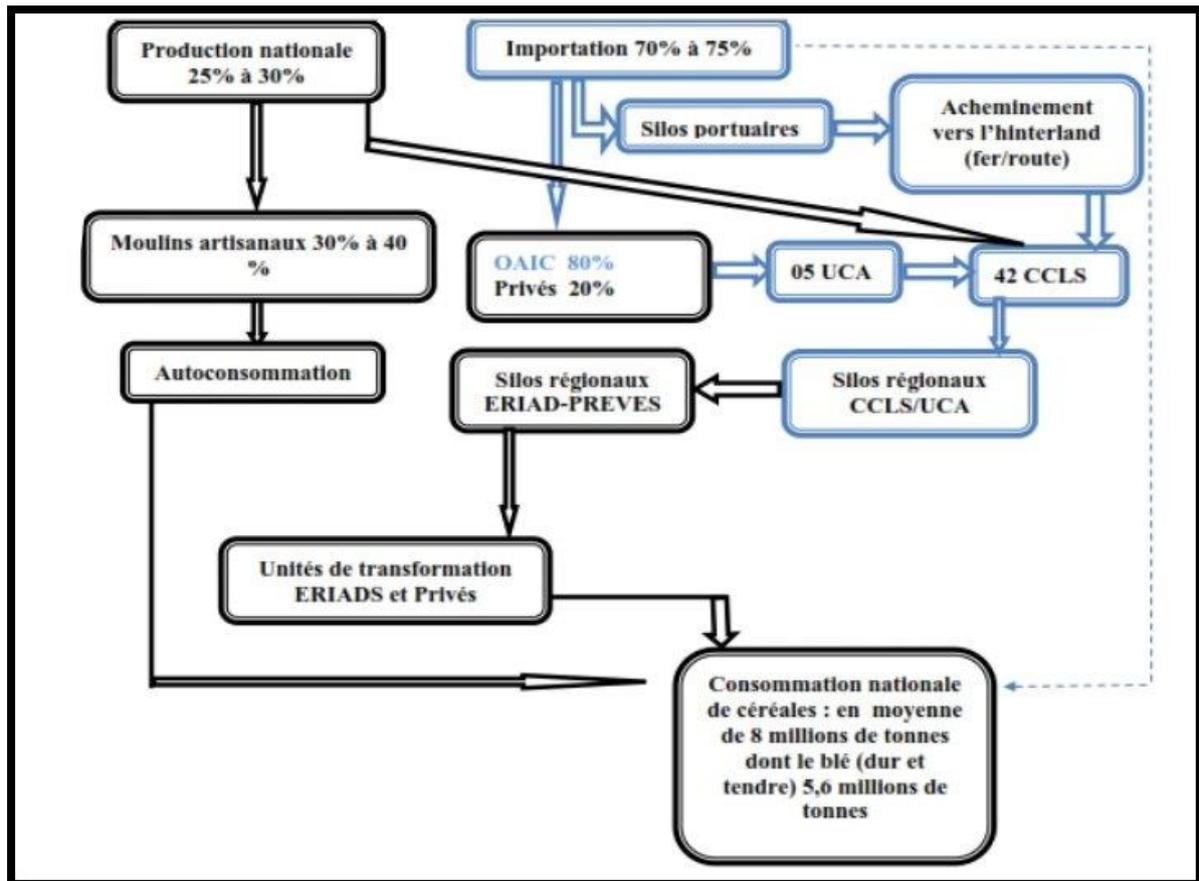
Les commerçants collecteurs disposent rarement de moyens de stockage importants, mais en revanche, ils sont souvent propriétaires de camions avec lesquels ils acheminent les céréales vers les grands centres. Ces commerçants sont des personnes physiques qui travaillent dans l'informel sans autorisation de l'office national des céréales et légumineuses (**Trewavas ; 2002**).

#### **➤ Commerçants grossistes détaillants**

➤ **Minoteries industrielles privées** Les minoteries industrielles sont des installations de moutures ayant pour objet l'écrasement des céréales en vue de leur commercialisation.

➤ **Moulins artisanaux** Ces entreprises sont réparties dans les petits centres des zones rurales ainsi que dans certains quartiers urbains des grandes agglomérations. L'écrasement des grains que les particuliers leur apportent. La production de farine destinée à la consommation familiale de leur clientèle.

➤ **Autres industries** Comme les boulangeries pour le pain et Usines de biscuits et de pâtes.



**Figure 04 :** Les principaux agents intervenant dans la chaîne des céréales (Trewavas ; 2002)

## 7. Situation des mécanismes de la régulation de la céréaliculture en Algérie

### 7.1. Marché des céréales en Algérie et commerce extérieur

L'écart important entre le niveau actuel de la consommation et celui de la production nationale conduit l'Algérie à importer de grosses quantités de céréales : 11 millions de tonnes en 2011, dont 68% de blé, 29% de maïs et 3% d'orge (ces deux derniers à destination d'alimentation animale). Pour le blé, il s'est agi en moyenne de 5,8 millions de tonnes par an entre 2000 et 2012, là encore avec d'importantes fluctuations en fonction de la pluviométrie locale (4,5 millions t en 2001 et 7,8 millions en 2006). Sur ce total, le blé tendre a représenté 56% et le blé dur 44%. Les importations de blé tendre sont régulièrement plus importantes du fait de l'évolution de la consommation. En Algérie, les importations de blé étant importantes et encore nécessaires, il s'agit donc de les prévoir, les négocier, les financer, les réceptionner, les stocker et les répartir avec les meilleures techniques possibles.

Parallèlement à ces objectifs, le mode de consommation de la population algérienne connaît actuellement une mutation qualitative. C'est dans cette optique que les importateurs nationaux ont tout intérêt à nouer des relations de partenariat avec des exportateurs étrangers, capables de fournir des produits de qualité en offrant des blés qui s'adaptent à la demande des transformateurs et des consommateurs algériens. **(Hamadache .H ; 2013).**

### **7.2. Importation des produits agricole et des céréales**

L'Algérie a adopté 4 niveaux de droits de douane:

- ❖ Droit réduit de 5 % est applicable pour les matières premières et généralement pour les équipements, il concerne une partie des produits alimentaires destinés à être transformés (blé, poudre de lait, sucre brut, huile brute...)
- ❖ Taux intermédiaire de 15 % pour les produits semi-finis et intermédiaires ;
- ❖ Taux majoré de 30 % pour les produits de consommation finale ;
- ❖ Taux de 60 % (loi de finances 2018) et qui concerne quelques produits agricoles transformés. Une exonération de droits est prévue pour certains secteurs et pour les équipements concernant les nouveaux investisseurs.

Enfin, depuis début 2018, l'Algérie a suspendu temporairement l'importation d'un grand nombre de produits dont plus de 400 produits agricoles pour rééquilibrer la balance commerciale. C'est le cas en particulier des viandes, des produits laitiers à l'exception des poudres de lait, des légumes, des fruits, des préparations à base de céréales... **(KELLOU.R ; 2018).**

### **7.3. Politique commerciale agricole de l'Algérie**

Face à une baisse des recettes en hydrocarbures et à une hausse continue des importations de produits alimentaires très coûteuses en devises, contrainte économique ; la politique commerciale de l'Algérie vise à :

- Assurer la sécurité alimentaire du pays, tout en protégeant son secteur agricole de la concurrence externe, afin d'augmenter la production et ainsi diminuer la dépendance du pays aux importations de produits de base, en particulier les céréales et le lait ;
- Diversifier ses exportations sources de devises en augmentant les exportations de produits agricoles

- en valorisant ces produits via la transformation et via le développement des labels, répondant ainsi aux attentes des consommateurs en termes d'alimentation saine, de respect de l'environnement et du bien-être animal. **(BESSAOU, O. 2016).**

#### **7.4. Revenues et transferts économiques entre les agents**

Le revenu des ménages est composé des versements de salaires, du revenu du capital qui revient aux ménages et des transferts provenant des ménages eux-mêmes, de l'Etat et du reste du monde. Les ménages transfèrent une partie de leur revenu sous forme de taxes directes, de transfert entre les ménages et vers le reste du monde. Ce qui reste du revenu des ménages après déduction des transferts et taxes est le revenu disponible, soit pour être consommé ou pour constituer l'épargne **(Boussard, Chabane ; 2011).**

Les revenus des entreprises sont composés des rémunérations de la part du capital des secteurs non hydrocarbures et du capital public. Ils reçoivent également des aides de l'État et des transferts provenant du reste du monde. Les entreprises payent des taxes, transfèrent une partie vers les ménages et vers le reste du monde sous forme de dividendes. Le surplus représente l'épargne totale. Les recettes de l'État englobent les rentrées fiscales directes et indirectes, elles sont constituées de TVA de droits de douanes et d'impôts directs liés à la production. La particularité ici est que l'Etat reçoit de la rémunération du capital versé par les entreprises hors hydrocarbures. L'Etat participe ici au capital d'entreprises privées, desquelles il reçoit au retour, une partie de l'excédent brut d'exploitation que génèrent ces entreprises **(Boussard, Chabane ; 2011).**

Le problème de la sécurité alimentaire étant bien réel, il devient impératif de mettre en place une stratégie de développement agricole durable et principalement pour les productions stratégiques qui mettraient le pays à l'abri des turbulences sociales et qui assoieraient son indépendance politique. Les enjeux sont très importants et les défis à relever nécessitent une volonté politique avérée et accomplie avec l'instauration d'une bonne gouvernance et l'implication des acteurs réels de l'agriculture.

# **Chapitre III**

## **Situation Alimentaire En Algérie**

La consommation par groupe de produits alimentaires a augmenté, excepté pour le groupe des céréales et dérivés et celui des fruits secs et oléagineux. Le niveau énergétique de la ration alimentaire s'est maintenu à 2 600-2700 kcal/personne au cours de la décennie 1980. L'évolution de la structure de la ration énergétique est caractérisée par un passage de 12% en 1967/68 à 20% en 1988 de l'apport énergétique d'origine lipidique. La part des protéines dans l'apport énergétique quotidien s'est maintenue à 12%). L'évolution de l'accroissement démographique, l'exode rural, l'urbanisation rapide, les variations de revenus et de nombreux autres facteurs ont favorisé des changements importants du comportement alimentaire des consommateurs. La modification progressive de la structure et de l'équilibre de la ration alimentaire reflète ce changement. La population subit un appauvrissement touchant en particulier les couches moyennes, conséquence de la hausse des prix des produits alimentaires et de la stagnation/régression du pouvoir d'achat. La part principale des revenus est dédiée à l'alimentation, au détriment notamment de la santé et de l'éducation. La restructuration des entreprises dans les années 90 a causé d'importantes suppressions d'emplois, aggravant l'ampleur des besoins d'une population caractérisée par sa jeunesse. De même que la croissance démographique élevée aidant, les conditions de logement se sont progressivement dégradées (**Chehat ; 2007**).

La consommation des produits céréaliers se situe à un niveau d'environ 205 kg /hab/an. Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien, et elles fournissent plus de 60% de l'apport calorifique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire. C'est ainsi, au cours de la période de 2001-2003, les disponibilités des blés représentent un apport équivalent à 1505,547 Kcal/personne/jour, 45,533 gr de protéine /personne/j et 5,43 gr de lipide/personne /J. Le blé est la céréale de base du régime alimentaire, consommée sous plusieurs formes dont le pain, à base de farine de blé tendre ou de galettes de semoule de blé dur, souvent préparées au sein des ménages. Le pain et les galettes se substituent réciproquement. Les pâtes alimentaires de type industriel concurrencent les pâtes alimentaires traditionnelles dont il existe une grande diversité : couscous, trida, rechta, chekhchoukha, .. (**Chehat ; 2007**).

### **1. Poids de la dépendance alimentaire dans le régime algérien**

En 2017, le ratio de dépendance de l'Algérie aux importations de céréales est de 72,2 %, ce qui signifie que plus de 70 % des besoins en céréales sont couverts par les importations. Concernant le blé, la couverture des besoins nationaux en blé tendre est assurée à 78 % par les

importations et à près de 45 % pour le blé dur. En 2017, l'Argentine est devenue le premier fournisseur de céréales de l'Algérie échangeant sa place de second avec l'Union européenne. En 2017, elle a doublé ses ventes, assurant, avec 934 millions de dollars, 34 % des importations algériennes. Bénéficiant du net recul de l'UE, elle a écoulé sur ce marché 1,6 millions de blé tendre, mais aussi 3,3 millions de tonnes de maïs. En 3ème position le Canada (14 % du marché) a exporté plus 1,3 millions de tonnes de maïs pour une valeur de 387 millions de dollars. Enfin, les Etats-Unis ont exporté en 2017 plus 940 000 tonnes essentiellement de blé tendre vers l'Algérie pour un montant de 205 millions de dollars (KELLOU .R ; 2010).

L'Algérie accorde dans le cadre de l'accord d'association signé avec l'Union européenne un accès préférentiel aux céréales européennes sous forme de contingents tarifaires :

- **Blé dur** : 100 000 tonnes à droit nul Blé tendre : 300 000 tonnes augmenté en 2012 à 403 000 tonnes, à droit nul
- **Orge** : 250 000 tonnes à droit réduit de 50%

En 2017, l'UE a exporté vers l'Algérie 4,29 millions de tonnes de céréales composées à 90 % de blé tendre (3,95 millions de tonnes) et 8 % d'orge (337 000 tonnes), pour un montant totale de 881 millions de dollars. Elle représente respectivement 61 % et 62 % des importations algériennes de blé tendre et d'orge. La forte baisse des exportations de céréales s'explique par une mauvaise récolte de blé lors de la campagne 2016/2017, qui s'est traduite par un recul des ventes de blé français, mais aussi des autres fournisseurs européens (Allemagne, Pologne, Suède, pays baltes...) (KELLOU. R ; 2010).

## **2. Poids du blé tendre (pain) sur le plan subvention et facture alimentaire sur le budget de l'État**

Les Algériens consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation: 42% en moyenne en 2011 (contre 35% en Tunisie en 2005 et 17% en France en 2011). Comme dans tous les pays, cette part de l'alimentation régresse dans le temps en Algérie (45% en 2000) et on relève de notables différences entre les classes aisées (28%) et pauvres (54%), en 2011. Cette année-là, les dépenses alimentaires ont atteint 1875 milliards DA, soit environ 18 milliards €, ce qui représente 48 650 DA (486 €) par habitant. Les disponibilités en céréales (ou consommation apparente théorique) s'élevaient en 2009 à 230 kg par habitant en Algérie (87% en blé) contre 206 en Tunisie. La consommation de céréales en Algérie représente 25%

des dépenses alimentaires et 230kg/an d'équivalent-grains, avec une prépondérance de la semoule de blé dur (celui-ci demeure la base de l'alimentation en Algérie avec la semoule principalement, et les pâtes). On observe cependant une progression rapide du blé tendre (pain, biscuiterie, pâtisserie) avec l'occidentalisation du modèle de consommation et un déclin du blé dur au profit des dérivés du blé tendre (pain et biscuits notamment). L'importance de la consommation fait du blé un produit stratégique du point de vue de la sécurité alimentaire, ce qui justifie les efforts considérables de l'État pour augmenter la production locale, à travers le PNDA (programme national de développement agricole) lancé au début des années 2000. Les céréales occupent 35% des terres arables (près de 3 millions d'ha cultivés par près de 600 000 producteurs), pour une récolte moyenne de 32 millions de quintaux entre 2008 et 2012, dont 60% de blé et 40% d'orge, soit un doublement entre les années 1980 et aujourd'hui. Ce progrès est principalement imputable aux rendements, avec toutefois de très gros écarts interannuels (pouvant aller de 1 à 5) du fait des conditions climatiques. La croissance démographique et donc de la demande de céréales conduit à des importations massives représentant environ 75% des besoins nationaux (environ 6 millions de t par an dans les années 2000 et une facture de 4,2 milliards de dollars en 2012, soit près de 40% des importations agricoles) (BESSAOU.D ; 2016).

### **3. Instruments de la politique de sécurité alimentaire**

Outre les programmes socio-économiques initiés dans le cadre des plans de développement et concernant les divers secteurs (énergie, santé publique, habitat social, infrastructures de communication, protection sociale et solidarité nationale...), les gouvernements qui se sont succédé ces dernières décennies ont reconduit des mesures de protection du pouvoir d'achat. Les principales mesures arrêtées ont trait aux subventions accordées à un certain nombre de produits de base (pain, lait, sucre et huiles alimentaires), à l'organisation d'un système de régulation des produits de base (le SYRPALAC), au soutien à des filières de base (blés et lait) via des aides à la production ou à la transformation, et enfin à des aides alimentaires directes (couffin du ramadhan) (KELLOU. R ; 2010).

#### **3.1. Subventions aux produits alimentaires de consommation**

Ces subventions maintiennent la sécurité alimentaire de très nombreux ménages de condition modeste tout en à la stabilité sociale et politique du pays. Ainsi, une enveloppe annuelle moyenne de près de 130 milliards de dinars est allouée aux offices interprofessionnels des céréales et du lait qui sont chargés de la mission de régulation de ces produits. Pour les sucres

et huiles la compensation est gérée à travers un dispositif associant les producteurs, le Ministère du commerce et celui des finances. La volatilité des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux a incité l'Algérie à mettre en place, au cours de la décennie 2000, des mécanismes de subventions budgétisées pour le pain et la semoule, subventions élargies aux sucres et aux huiles à partir de 2011. Le différentiel entre les prix internationaux et les prix fixés aux consommateurs sont pris en charge par le contribuable. Les prix de ces produits sont largement subventionnés, et compte tenu des taux d'inflation et de la dépréciation du dinar algérien, les biens alimentaires de base n'ont pas connu d'augmentation à prix constants sur ces trente dernières années. Le prix du pain à 8 DA la baguette, de même que le système de LPS (lait pasteurisé en sachets) à prix fixe administré (25 dinars algériens/l en 2017), répondent à l'orientation historique d'aides aux ménages les plus nécessiteux, avec la fourniture d'une calorie ou d'une protéine animale « bon marché ». Tout dysfonctionnement dans la distribution du pain, de la semoule ou du lait donne lieu à des tensions sur le marché et parfois à de vives réactions sociales. Confrontés à une crise budgétaire sévère, les pouvoirs publics visent à une révision du système de subventions ciblant les populations les plus vulnérables mais, en l'absence d'un système de base de données sociales et économiques fiable et objectif en mesure de prendre en charge les populations cibles, il reste aujourd'hui suicidaire d'envisager leur suppression au motif que les populations favorisées en profitent également (**KELLOU .R ; 2010**).

### **3.2. Aides à la production alimentaire de base**

Les productions de céréales font l'objet d'une politique des prix à l'achat par l'Office National Interprofessionnel des Céréales (OAIC). Les blés durs (BD) sont achetés au producteur à 45 000 DA la tonne et les blés tendres à 35 000 DA. Les produits céréaliers sont par ailleurs cédés aux transformateurs et aux minotiers à des prix inférieurs aux prix d'achat aux producteurs (**KELLOU. R ; 2010**).

### **3.3. Système de régulation des prix des produits agricoles de large consommation**

Le système de régulation des prix des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC) a été mis en place pour la première fois en 2008 dans la cadre du Programme national de développement agricole (PNDA). Le mécanisme visait à réguler le prix de marché de la pomme de terre à travers le stockage du surplus de production, ce qui devait permettre de maintenir les prix à un niveau qui préserve les revenus des agriculteurs. Le déstockage pendant les périodes creuses devait lui permettre d'assurer la stabilité des prix à la

consommation, protégeant ainsi le pouvoir d'achat des consommateurs. À partir de 2009, le mécanisme a été élargi à d'autres produits (oignon, ail, viandes blanches et viandes rouges). La gestion du mécanisme a été confiée par le Ministère de l'Agriculture à l'Office National Interprofessionnel des Légumes et Viandes (ONILEV). Le financement de ce système aura coûté pour la pomme de terre en 2009, près de 3 milliards de DA et 791 millions de DA en 2011 (ENPARD; 2018).

### 3.4. Aides alimentaires aux populations vulnérables

Les aides alimentaires internes sont de quatre types : l'aide alimentaire fournie aux nécessiteux durant le mois de Ramadhan (couffins du Ramadhan et repas gratuits pour la rupture du jeûne), les cantines scolaires, les restaurants universitaires et les repas servis aux malades durant leur hospitalisation dans les hôpitaux publics. En 2017, le couffin de produits alimentaires distribué aux familles nécessiteuses était d'une valeur comprise entre 5 000 et 7 000 DA. L'accès aux aliments a été encore facilité par des dispositifs d'aide sociale sous forme d'indemnités diverses et de dons alimentaires au profit des personnes handicapées et de leurs familles (KELLOU.R ; 2010).

## 4. Politiques de prix et régulation du marché du blé en Algérie

Il existe un prix minimal garanti à la production ; le PMGP peut faire l'objet d'une bonification ou réfaction selon sa qualité. Toutefois cet ajustement n'a pas subi de modification depuis 30 ans et n'est donc pas incitatif, ce qui pose des problèmes aux industriels en termes de qualité et de coût des produits transformés. Les prix de la matière première sont compensés pour les industriels, puis fixés au stade de la première transformation pour la vente aux fabricants de la deuxième transformation (tableau 02)

**Tableau 02:** Prix à la production et à la trituration des céréales en algérie, 2013 (Da/q) (Source : ministère du commerce ; 2010, nos entretiens sgp et oaic ; 2013)

Céréales	Prix à la production	Prix à la sécession aux industriels	compensation
<b>Blé dure</b>	4500	2280	49%
<b>Blé tendre</b>	3500	1285	63%
<b>Orge</b>	2500	1550	38%

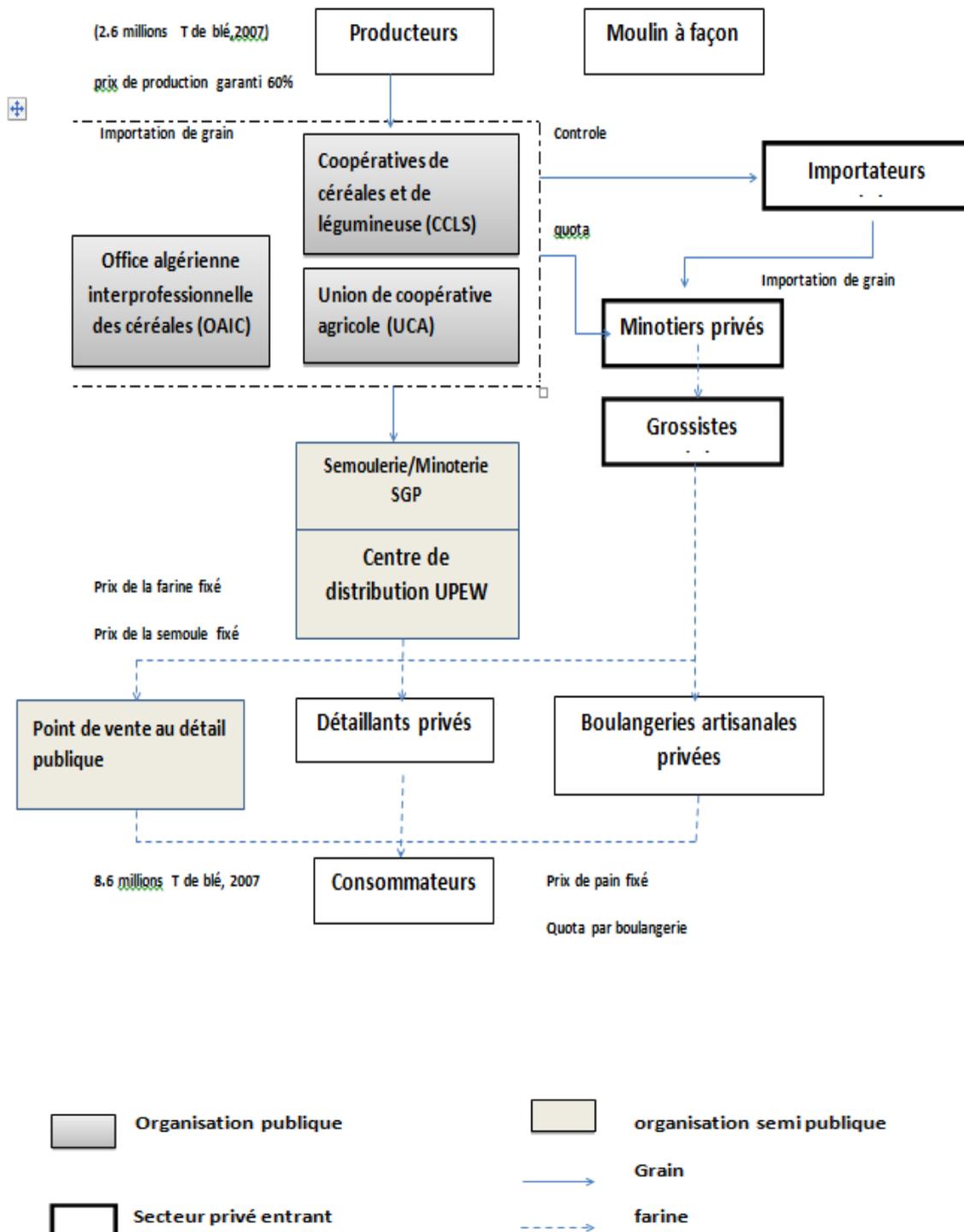
Les prix des semoules et de la farine « courante » (**tableau 03**) sont également fixés par l'État (ministère du Commerce) à des niveaux qui évoluent peu et provoquent des tensions fréquentes entre les entreprises et les pouvoirs publics, ainsi que des refus d'application.

**Tableau 03 :** Prix à la commercialisation des dérivés des céréales en algérie, 2013 (Da/q) (**Source :** ministère du commerce ; 2010, nos entretiens sgp et oaic ;2013)

produit	sortie usine	détaillants	Consommateurs
<b>Semoule courante</b> <b>(Décret Du</b> <b>25/12/2007)</b>	3 250	3 400	3 600
<b>Semoule</b> <b>extra(Décret Du</b> <b>25/12/2007)</b>	3 500	3 700	4 000
	<b>Boulangers</b>	<b>détaillants</b>	<b>Consommateurs</b>
<b>Farine courante</b> <b>(Décret Du</b> <b>13/04/1996)</b>	<b>2 000</b>	<b>2 080</b>	<b>2 180</b>

Le prix du couscous (ainsi que celui des pâtes et biscuits) est libre. Il atteint 120 DA/kg, ce qui laisse une marge de plus de 30% aux fabricants. Par contre le prix du pain est arrêté par le gouvernement (le couscous est préparé directement par les ménages à partir de la semoule, alors que le pain est acheté dans le commerce). Le prix est en 2013 (et depuis le 13/04/1996), pour la catégorie dite « pain normal » de 7,5 DA pour la baguette de 250 g (environ 7,5 centimes d'euros) et de 15 DA pour le pain de 500 g. Pour la catégorie « pain amélioré » les prix sont respectivement de 8,50 et 17 DA. Ce prix n'est guère respecté par les boulangers qui estiment que leurs coûts sont supérieurs et vendent la baguette « réglementée » jusqu'à 12 DA. Ce prix – très bas par rapport au pouvoir d'achat moyen des ménages – génère des gaspillages en alimentation humaine et des détournements vers l'alimentation animale. Les fraudes sont fréquentes tant pour la farine destinée à la fabrication de pain subventionné et utilisée pour des produits à prix libre (pain, biscuits, pâtisserie-viennoiserie) que pour les farines issues de meunerie dont le prix officiel est de 1500 DA/q et qui sont vendues aux éleveurs jusqu'à 3 et 4000 DA/q en hiver lorsque les stocks sont épuisés. À tous les échelons

de la filière, le système de prix administrés entraîne en conséquence d'énormes coûts pour le budget de l'État, sans pour autant assurer l'équité (Décret du JORA 88-153 ; 1988).



**Figure 05:** Algérie, structure actuelle de la filière blé et politique de régulation des prix  
 (Sources : Élaboré par le CIHEAM-IAMM à partir de différents documents  
 (Chehat ;2006, Bencharif et Rastoin ; 2007 ;USDA ;200)

### 5. Consommation et demande finale

La demande en blé en Algérie est couverte, en partie par la production nationale qui oscille, selon les campagnes (fonction essentiellement, de la pluviométrie), entre 0,9 et 4,9 millions de tonnes. Le reste est satisfait par les importations. Les importations de blés ont été multipliées par 10 en Algérie entre les années 1966-69 (698 500 tonnes) et 2000-2005 (6 796 000 tonnes), pour se situer autour de 8 millions de tonnes en 2010-2015. De fait, l'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde et figure ainsi parmi les plus grands pays importateurs de blés au monde. Elle fait partie, depuis le milieu de la décennie 2000, d'un cercle restreint composé de 6 pays dont les importations sont supérieures à 5 millions de tonnes/an. Elle est le troisième importateur au monde de blé tendre et le premier importateur mondial de blé dur (50 % des échanges mondiaux). En tant qu'acteur majeur du commerce mondial des grains, il arrive parfois que ses interventions, par des achats massifs (de 500 000 à plus de 800 000 tonnes), favorisent paradoxalement un maintien sinon une remontée des cours mondiaux) (**Hamadache. H ; 2013**).

Le choix de consommation par les ménages se fait à deux niveaux. À partir du budget disponible, le consommateur affecte une part à l'épargne et l'autre part à la consommation de biens et services. Ce système à deux niveaux suit une relation Cobb-Douglass et n'intègre pas d'élasticités du revenu par rapport à la demande. C'est la raison pour laquelle, nous introduisons un troisième niveau dans le choix du consommateur concernant la demande de produits agricoles. La consommation désagrégée de produits agricoles, dont le blé se fera maintenant à un troisième niveau. Au niveau supérieur, le consommateur choisit de la même manière qu'avant, son niveau de consommation pour chaque bien en fonction des prix de l'ensemble des biens. Au dernier niveau, le consommateur choisira en fonction de ce qu'il aura affecté à la consommation des biens agricoles, la part de consommation de blé selon une nouvelle relation fonctionnelle, défini par le système linéaire de dépense (LES) (**Hamadache.H ;2013**).

### 6. Contraintes économiques et démographiques

L'effet de la hausse du prix sur le pouvoir d'achat et la demande peut être mesuré à travers l'étude du comportement des consommateurs, car la consommation de matière à pain est principalement liée à la dégradation du pouvoir d'achat qui a poussé le consommateur à revenir à une alimentation basée principalement sur les céréales (**Omar. B ; 2008**). Un individu algérien consomme environ 247 kg de céréales par an, contre 140 kg de céréales

dans les pays voisins (Tunisie, Maroc, ...). La consommation de céréales "représente environ 57% de la valeur nutritionnelle totale de l'individu, tandis que l'importation de céréales représente 64% de la consommation totale. De plus, les dépenses céréaliers représentent 25% des dépenses alimentaires totales du consommateur algérien, soit 168 milliards de dinars algériens, soit 7,29% à la campagne et 21,9% dans les zones urbaines (FAO ; 2005).

➤ **Gaspillage**

Il était de tradition dans notre pays de ramasser un morceau de pain égaré dans la rue, de l'étreindre et de le remettre dans un endroit propre inaccessible aux différentes pollutions. On le mettait de préférence sur les abords d'une fenêtre espérant qu'un oiseau affamé puisse en profiter. Hélas, cette vertu n'est plus de mise dans notre pays et on apprend que l'année 2014, que les poubelles algériennes se sont délectés avec 40 millions de dollars US en baguettes de pain. Et l'article était illustré par cette désolante photo :



40 millions de dollars US (35,75 millions d'euros) jetés ainsi dans les poubelles. A raison de 160 euros la tonne<sup>19</sup>, C'est juste 223437 tonnes de blé qui rejoignent chaque année les fonds de poubelles, et si l'on se base sur un rendement d'une tonne à l'hectare pour faire simple, c'est la production de 223437 hectares qui est ainsi dilapidée, c'est 15% de la surface emblavée en Algérie !... Juste effarant !... (Badreddine .B ; 2016).

La filière céréales et dérivés constitue une des bases importantes de l'agro-alimentaire en Algérie. Importance qui résulte, notamment, de la place prépondérante qu'occupent les céréales et leurs dérivés dans l'alimentation humaine, notamment la semoule (couscous et pâtes) et la farine (pain), comme dans l'alimentation animale (sons et farines basses).

# **Chapitre VI**

## **Le blé et son marché national**

Le blé est une monocotylédone qui appartient au genre *Triticum* de la famille des Gramineae. C'est une céréale dont le grain est un fruit sec et indéhiscet, appelé caryopse, constitué d'une graine et de téguments. Le genre *Triticum* appartient à la tribu des Triticées au sein de la famille des Poacées et plus largement au groupe des angiospermes monocotylédones. La diffusion du blé vers l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord est très ancienne. Le blé tendre (*Triticumaestivum*) est apparu il y'a 7000 à 9500 ans, probablement par la domestication des blés. Les botanistes classe le blé tendre dans le groupe des blés hexaploïdes ( $2n= 42$ ). Le blé hexaploïde *Triticumaestivum* à génome est très vrai semblablement apparu seulement après la domestication des blés diploïdes et tétraploïdes. Sous l'appellation céréale différentes espèces appartenant à l'embranchement des phanérogames (règne végétale) ou sous embranchement des angiospermes et au monocotylédones, famille Graminées (Bolot et al., 2009)

### 1. Croissance et développement de la culture du blé

Le blé possède un cycle biologique annuel réparti en périodes végétative et reproductrice (Soltner ; 2005). Pour Gautier (1991) la maturation constitue une troisième période.

#### - Période végétative

L'apparition de la première feuille qui traverse la coléoptile. Le stade début tallage est repéré dès que la plante possède trois à quatre feuilles et une tige sur le maître brin à l'aisselle de la feuille la plus âgée (Gate ; 1995).

#### - Période reproductrice

La période reproductrice se caractérise par la formation et la croissance de l'épi. Elle s'étend du stade épi-1cm, montaison, au stade de la floraison. La montaison débute à la fin du tallage. Elle se distingue par l'allongement des entre-nœuds et la différenciation des pièces florales. Le stade de l'épiaison –floraison se réalise au stade méiose pollinique, la gaine de la dernière feuille s'écarte progressivement suite à l'allongement des derniers entre-nœuds de la tige, la gaine s'éclate et le sommet de l'épi sort de la dernière gaine (Gate ; 1995).

#### - Période de maturation

A ce stade, l'élongation du dernier entre-nœud assure l'élévation de l'épi au-dessus de la dernière feuille. Le stade gonflement du grain est marqué par une photosynthèse intense pour l'élaboration des substances de réserve, l'amidon qui migre vers l'albumen du grain qui grossit tandis que l'embryon se forme. Cette migration nécessite une circulation d'eau, il peut

y avoir échaudage en cas de stress hydrique. Le grain subit trois stades, du grain laiteux au pâteux au grain dur. Entre les stades laiteux et pâteux, la quantité d'eau contenue dans le grain est stable, c'est le palier hydrique (Moule ;1998).

## 2. Composition de la graine du blé

La graine de blé est constituée essentiellement par de l'eau, des matières organiques (glucides, matière azotée, lipides), auxquelles s'associe à faible proportion des matières minérales, la graine de blé renferme une faible proportion de matière grasse dont la majorité se trouve dans le germe et les enveloppes. Ces constituants (dans le cas de mauvaise condition de conservation), influent négativement sur la valeur boulangère par l'élévation de l'acidité grasse et sont à l'origine de phénomènes de rancissement. La graine de blé comprend également des matières minérales en faible proportion et inégalement réparties. Ainsi 80% des cendres se trouvent dans les enveloppes contre 20% dans l'amande, les K, P, Ca, Mg possèdent les teneurs les plus élevées (NAFTL.Y ; 2011).

L'amidon (sucre complexe polysaccharide) constitue la majeure partie de l'albumen, il existe sous des tailles et des formes différentes, la granule d'amidon est constituée par des couches concentriques alternativement cristalline et amorphe. L'amidon est enfermé à l'intérieur de la chaîne protéique.

La teneur des graines en matière azotée est faible, elle est de l'ordre de 10 à 12%, les protéines sont principalement localisées dans l'albumen, 70% surtout dans la partie périphérique. 4 types principaux de protéines ont pu être mis en évidence dans les graines de céréales :

**Albumen** : Soluble dans l'eau 10% ; **Globuline** : Soluble dans une solution saline 10% ; **Prolamines** : Soluble dans une solution d'alcool diluée (éthanol), appelées dans le cas de blé Gliadine 45%. **Gluteline** : Soluble dans des solutions acides et basiques diluées, appelées dans le cas de blé Gluténine.35%. Les Gliadines et les Gluténines constituent les protéines du Gluten. (NAFTL.Y ; 2011).

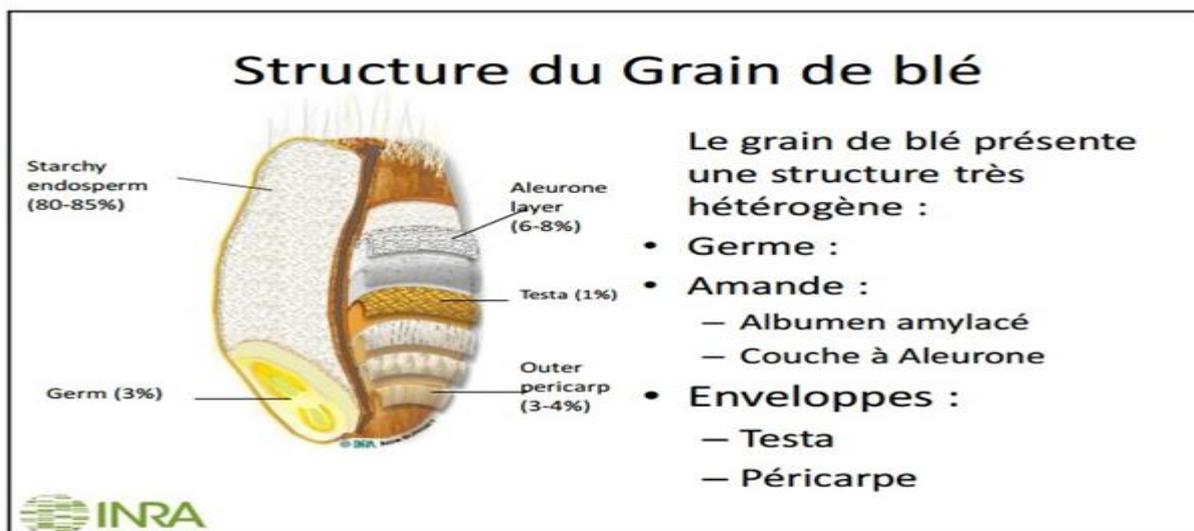


Figure 06: Structure du grain de blé (Abecassis. J ; 2015)

2.1. Différents types du blé et leur consommation

On distingue:

**Blé tendre** : Triticum vulgare ou Triticum aestivum;

**Blé dur** : Triticum durum;

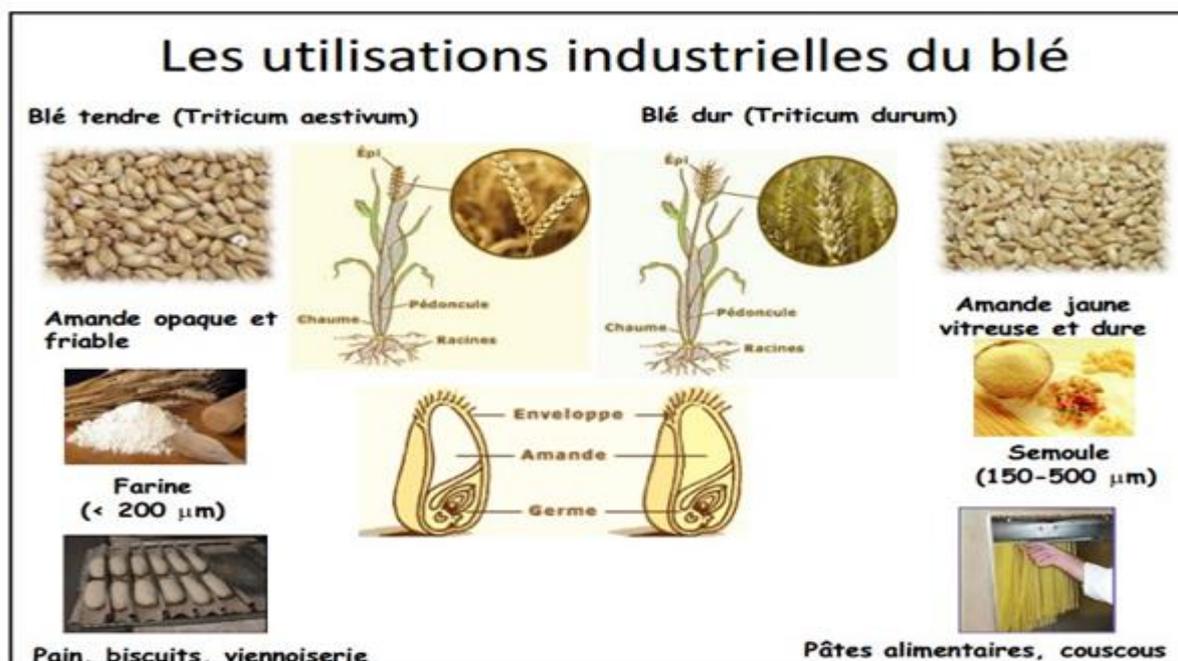


Figure 07 : Les utilisations industrielles du blé (Abecassis. J ;2015).

Les grains de céréale et leurs dérivés représentent l'apport principale de calories de l'alimentation humaine, ils représentent aussi l'apport principale de protéines dans des nombreuses régions en voie de développement (90% contre 25% seulement dans les pays industrialisés). La valeur nutritionnelle de ces protéines est cependant relativement faible (déficience en lysine) **(NAFTL. Y ; 2011)**.

Concernant les blés et dérivés, leurs poids dans les régimes alimentaires de l'Algérien ne semblent pas diminuer, cela d'autant moins que les valeurs nutritionnelles refuges, dont les dérivés de blé sont porteuses, ont démontré qu'elles constituaient un antidote efficace face à la diminution importante des revenus (baisse du pouvoir d'achat). Sur la base des tendances constatées en matière de croissance démographique et de modèle de consommation, trois scénarios ont ainsi été construits. Le premier, optimiste, prévoit une régression annuelle de 1,5% de la demande en blé dur accompagnée d'une progression de 0,5% de la demande en blé tendre avec une consommation par tête de 174,8 kg. Le second scénario pessimiste, prévoit une stabilisation du taux de croissance démographique actuel (1,75%) et une régression très faible de la consommation des blés (-0,5%/an pour le blé dur et +0,2% pour le blé tendre) et une consommation par tête de 181,6 kg. Enfin, le troisième scénario, intermédiaire entre les deux premiers, prévoit une baisse de la consommation de blé dur au rythme de 1% par an accompagnée d'une hausse relativement faible de la consommation de blé tendre (+0,2% par an) et une consommation de 178,6 kg par habitant en 2015 **(CHEHAT ; 2006)**.

### **3. Système de stockage et transport**

Les récoltes des céréales se font au début de l'été et les céréales doivent pouvoir se consommer au moins jusqu'aux récoltes suivantes un an plus tard. Il faut pouvoir stocker et conserver le stock tout au long de l'année et assurer la subsistance du groupe. Il faut également conserver les semences pour les années suivantes. Pour couvrir les risques de sécheresse et d'intempérie et d'une mauvaise récolte, le paysan doit pouvoir conserver son grain pendant au moins deux ans. Une autre solution consiste à acheter du grain sur le marché, ce qui implique qu'il soit approvisionné **(Patrice. R ; 2015)**.

Dans la politique de régulation du marché du blé, une autre forme de régulation existe : la régulation physique, qui intervient à travers deux fonctions : le stockage et le transport.

### 3.1. Stockage comme mode de régulation des marchés

Pour beaucoup de pays en développement, la perte de légitimité de la part des modes d'interventions étatiques sur les prix impose d'autres instruments de régulation du marché, comme les systèmes de stockages (Byerlee et al., 2005). Un certain nombre de travaux préconisent l'utilisation de systèmes de stockage pour stabiliser les prix domestiques, mais l'efficacité de cet instrument déjà utilisé dans un certain nombre de pays comme l'Algérie est fortement débattue. Cependant, Coulter et Onumah (2002) argumentent l'idée que la gestion des stocks de produits alimentaires pourrait être moyen efficace d'améliorer la commercialisation agricole. Dans leurs travaux, ces auteurs proposent un système de stockage réglementé qui devrait limiter considérablement les tricheries (par rapport au poids et aux mesures), faciliter l'accès au financement tout au long de la filière, couplé à des instruments de couverture du risque prix. Ce système permettrait ainsi d'atténuer la variabilité saisonnière des prix. de réduire la nécessité pour les pouvoirs publics d'intervenir sur les marchés agricoles et de réduire le coût de ces interventions (Coulter J. & Onumah. G ; 2002).

### 3.2. Rôle du secteur privé dans le stockage de céréale

Pour faire simple, ce système propose une offre de stockage privée, mais réglementée par l'État (cahiers de charges ou autre), les dépositaires de marchandises peuvent être soit: un producteur, un groupe d'agriculteurs, commerçant, exportateur, importateurs, transformateur ou bien toute personne physique ou morale. Le gain généré par le stockeur peut être investi dans d'autres infrastructures. la marchandise stockée peut également servir de garantie pour des financements au profit du stockeur ou des dépositaires. En Algérie, la mission de stockage est assurée par deux organismes stockeurs, qui ont le statut d'organismes non étatiques, prenant la forme d'associations de promotion des paysans ou d'agriculteurs créés par l'État, mais bénéficiant d'une autonomie complète de gestion (Chehat. F ; 2010).

- ❖ **Coopératives de Céréales et de Légumes Secs (C.C.L.S)** prennent la forme d'associations de promotion des paysans ou d'agriculteurs. Au nombre de 42 et réparties sur le territoire national, les CCLS sont censées assurer dans toutes les wilayas du pays les missions suivantes :
  - La collecte, la distribution, le conditionnement, le stockage et la commercialisation des céréales, des légumes secs et des graines fourragers.

- L'encadrement et l'assistance des producteurs dans l'ensemble des opérations liées à la production, par l'apport d'un personnel technique spécialisé et d'un matériel agricole approprié.
- ❖ **Unions des Coopératives Agricoles (U.C.A)** : Au nombre de 8 et réparties sur plusieurs villes portuaires (Oran, Mostaganem, Bejaia, Alger et Skikda) les UCA ont pour mission: La réception des produits importés, **(Chehat.F ; 2010)**.

La distribution aux CCLS des céréales et légumes secs importés et de leur stockage, la régulation inter coopérative dont le but est d'assurer une uniformisation de l'offre sur l'ensemble du territoire national. Selon la demande régionale, aucune région ne doit subir des ruptures d'approvisionnement. La capacité de stockage des différents organismes stockeurs relevant de l'OAIC est estimée dans **le tableau 04**

**Tableau 04** : capacité de stockage en million de tonnes des différents organismes stockeurs relevant de l'OAIC **(Chehat, F. 2010)**.

Régions	C.C.L.S	U.C.A	Silos de l'OAIC	ERAD ET SMIDE	Moulin privé	Total
<b>total en million de tonnes sur la période (2003-2010)</b>	<b>2.7</b>	<b>0.16</b>	<b>0.5</b>	<b>0.9</b>	<b>0.25</b>	<b>4.51</b>

D'une manière générale, les capacités de stockage disponibles sont suffisantes en Algérie. Elles représentent quatre fois et demie la quantité moyenne collectée, en excluant les importations, ce qui fait du stockage un mécanisme de régulation très pratique, pouvant pallier les changements conjoncturels des prix **(Chehat. F ; 2010)**.

### 3.3. Transport

Une autre fonction de la régulation qui est directement liée au stockage est celle du transport. Pour l'OAIC la fonction logistique se réduit à la fonction de transport et à la distribution des céréales (blé). Ce processus démarre à partir des ports de déchargement dans le cas des importations, ou des points de collecte, dans le cas de la production nationale. Jusqu'aux organismes stockeurs avec comme point de livraison les clients (moulins). Le segment

transport au niveau de l'OAIC représente annuellement un mouvement de plus de 5.1 millions de tonnes dont 5 millions de céréales (incluant les importations de l'OAIC): 40 000 tonnes de semences et 100 000 tonnes d'intrants agricoles (engrais). Pour des raisons de volume et de coût de transport du blé, l'OAIC a décidé d'opter pour une externalisation de cette fonction avec la création de deux filiales de transport de grains. La première filiale a été créée en 1998, il s'agit de la Société de Transport des Grains (STG), c'est une société mixte entre l'OAIC et la société nationale de transport ferroviaire (SNTF), spécialisée dans le transport des céréales par chemin de fer. Elle prend en charge le transport des grains à partir des unités de déchargements portuaires jusqu'aux différents organismes stockeurs (**Coulter. J & Onumah .G ; 2002**).

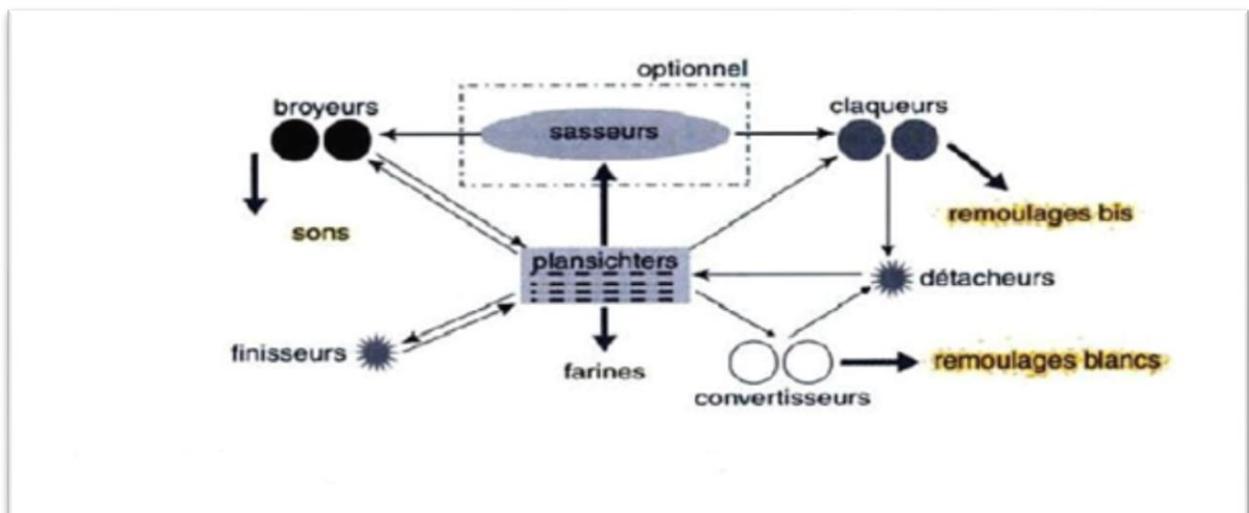
La deuxième filiale, Agro-Route est une filiale de transport routier. Elle été créée en 2002 et comporte trois unités régionales: centre (Blida), est (Constantine), ouest (Oran). Sa flotte est composée de 400 camions par unité régionale, qui appartiennent aux parcs des coopératives de l'OAIC. La régulation par la fonction de transport s'effectue à travers le Fonds de Péréquation des Coûts de Transport (FPCT), qui est chargé de maintenir un prix identique du blé sur l'ensemble du territoire national. En effet, sur le marché domestique, les coûts de transport sont inclus dans le prix de vente du blé commercialisé. Par conséquent, si une hausse des coûts de transport intervient, cela impliquera impérativement la hausse des prix de vente de ces produits dérivés du blé. C'est à ce moment qu'interviennent les pouvoirs publics. à travers le fonds de péréquation des couts de transport pour maintenir le prix à consommation fixé partout en Algérie. Ce qui veut dire que le coût de transport public du blé est également subventionné. Il convient de préciser que l'OAIC réalise entre autres, une mission de service public, destiné à assurer l'approvisionnement de la population en blé, à un prix fixé par voie réglementaire sur l'ensemble du pays. L'objectif principal de la régulation par le transport est l'uniformisation, sur l'ensemble du territoire national, du prix intérieur du blé dur et du blé tendre, au stade de la consommation (**Coulter .J & Onumah .G ; 2002**).

#### **4. Transformation du blé tendre en farine**

La transformation des blés en farine se déroule en trois étapes: -Le nettoyage des blés dont le but d'éliminer les produits et grains contaminants. -Le conditionnement qui permet d'augmenter l'élasticité des enveloppes et d'accroître les différences de friabilité entre les tissus du grain. -La mouture proprement dite qui assure la séparation de l'albumen et des enveloppes et réduit l'albumen en fines particules. (**FEILLET ; 2000**).

#### 4.1. Différentes étapes de la mouture

- **Broyage** est une opération qui permet d'ouvrir mécaniquement le grain, par cisaillement, choc ou compression et de détacher plus ou moins complètement l'amande qui se brise alors que les enveloppes, plus élastiques, résistent. Il est réalisé entre des cylindres cannelés tournant en sens inverse et à des vitesses différentes.
- **Convertissage et le claquage** sont effectués dans des appareils à cylindres lisses, respectivement des convertisseurs et des claqueurs.
- **Tamissage**, ou blutage, permet de séparer les produits en provenance des cylindres lisses et des cylindres cannelés en fonction de leur granulométrie. L'opération est réalisée dans des plansichters.
- **Sassage** assure également la séparation des produits de mouture: les produits sont maintenus en suspension par un courant d'air ascendant au-dessus du tamis dont la largeur de maille diminue au fur et à mesure de la progression des produits, celle-ci étant assurée par l'inclinaison et la mouvement de va-et-vient des tamis.
- **Ségrégation des produits** repose sur leurs différences de densité et de propriétés aérodynamiques: les particules d'albumen amylicé, plus dense ( $d=1.4$ ) que celles d'enveloppe ( $d=1.2$ ), retombent plus rapidement sur les tamis et sont extraites en premier (FEILLET ; 2000).



**Figure 08:** principe de la mouture du blé tendre (FEILLET ; 2000).

#### 4.2. Généralités sur la farine

La dénomination farine de blé ou farine (sans autre qualificatif) est le produit obtenu après mouture d'un lot de blé de l'espèce *Triticumaestivum*. La farine de blé tendre est constituée

majoritairement de polymères glucidiques (amidon et pentosanes), d'eau, de protéines (hydrosolubles et insolubles), et de lipides. La farine ne comporte pas d'arômes volatils, mais les enzymes endogènes vont générer des précurseurs de composés d'arômes. **Le tableau 05** présente la composition de la farine boulangère. (BOUDREAU.A & MENARD.G ; 1992).

**Tableau 05** : Composition de la farine boulangère (BOUDREAU et MENARD, 1992)

Eléments	Teneur dans la farine
Eau	14g/100g mat. Humide
Protéines	9-15 g/100g mat. Sèche
Fibres	1,5-2 g/100g mat. Sèche
Amidon	70-80g/100g mat. Sèche
Lipides	1-2 g/100 g mat. Sèche
Sels minéraux	0,5g/100g mat. Sèche
Vitamines	0,0046 g/100g mat. Sèche

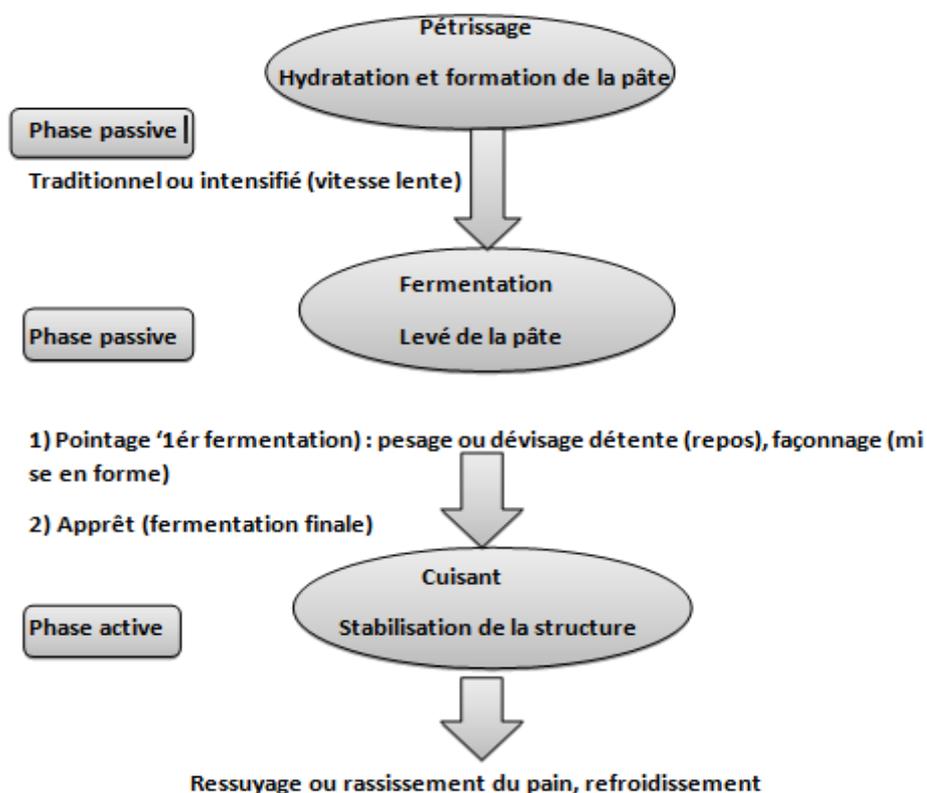
#### 4.2.1. Types de farines

La classification des farines est basée sur la teneur en cendres ou matières minérales. Du type 45 à 150, on passe de la farine la plus blanche (faible taux d'extraction en farine) à la plus "piquée", riche en enveloppes du grain (taux d'extraction en farine élevé). Cette différenciation est basée principalement sur la notion de pureté ou de blancheur, et ne correspond pas à une notion de valeur technologique même si le travail des pâtes est plus aisé avec des farines blanches qu'avec des farines bisées et complètes (ROMAIN et al, 2007).

Les récoltes des céréales se font au début de l'été et les céréales doivent pouvoir se consommer au moins jusqu'aux récoltes suivantes un an plus tard. Il faut pouvoir stocker et conserver le stock tout au long de l'année et assurer la subsistance du groupe. Il faut également conserver les semences pour les années suivantes. Pour couvrir les risques de sécheresse et d'intempérie et d'une mauvaise récolte, le paysan doit pouvoir conserver son grain pendant au moins deux ans. Une autre solution consiste à acheter du grain sur le marché, ce qui implique qu'il soit approvisionné (Patrice. R ; 2015).

### 4.2.2. Fabrication du pain

Le pain est un aliment obtenu par cuisson au four d'une pâte pétrie, mise en forme et fermentée, composée essentiellement de farine, d'eau, du sel et d'un agent de fermentation (levure ou levain). Leur fabrication se déroule en 3 opérations : **Pétrissage, Fermentation et cuisant** ; présenté dans la figure suivante (NAFTI. Y ; 2011).



**Figure 09** : les étapes de la fabrication du pain (NAFTI. Y ; 2011)

Le pain, par sa richesse en glucides complexes et son apport en protéines végétales, est un aliment indispensable à l'équilibre alimentaire quotidien. Pratiquement dépourvu de lipides et d'un apport énergétique modéré, il permet d'améliorer le rapport lipides-glucides de notre alimentation, aujourd'hui trop souvent déséquilibré. Les processus de fabrication (fermentation et cuisson) en font un aliment particulièrement digeste, riche en fibres et vitamines du groupe B (Germon ; 2012).

## Stratégie nationale de commercialisation de blé tendre et ces produits finis en Algérie

---

Depuis l'indépendance, les politiques céréalières et du blé en particulier ont un double objectif garantir un accès permanent et à des prix bas aux consommateurs et développer la production nationale en maintenant un prix d'achat garanti aux producteurs. Il a toujours été inconcevable pour les pouvoirs publics de laisser libre cours à la formation des prix sur le marché du blé. De par le caractère stratégique de ce produit, le prix à la consommation ne reflète toujours pas le prix du marché. La fixation du prix intérieur et la prise en compte du différentiel entre le prix d'achat et de revente par l'État sont considérées comme les mécanismes de régulation pouvant garantir la sécurité alimentaire de la population. Ce mécanisme étant simple à mettre en place, il consiste encore dans sa forme globale à maintenir un prix à la consommation fixe établi sur la base du pouvoir d'achat de la population. Les ménages et les industriels ne subissent aucune contrainte liée à la hausse des prix, étant donné que l'État achète le blé d'origine locale ou importée et le cède sur le marché intérieur à un prix plus bas. Quant aux producteurs, l'État est dans l'obligation de leur acheter la production à un prix rémunérateur fixé par voie réglementaire, et ce, quel que soit le niveau du prix international et indépendamment de la qualité du blé produit. De ce fait, ils restent totalement protégés de la concurrence du blé importé. Ainsi, les producteurs, les importateurs et les transformateurs privés font assumer à l'État la charge de la régulation du prix et de la disponibilité du blé sur le marché local (Hilel . H; 2015).

Considéré à l'origine comme un outil de redistribution sociale et de lutte contre la pauvreté en Algérie, ce mécanisme de subvention à la consommation pèse lourd sur le budget de l'État. La différence supportée par les pouvoirs publics est de plus en plus importante en valeur, atteignant en moyenne 58% du prix de revente du blé entre 2006 et 2013. La pression budgétaire qui pèse sur les finances publiques est un élément qui joue en faveur d'une réforme des subventions à la consommation de blé. De plus en plus importante, la facture des subventions pousse à une réflexion sur les moyens de sortir de ce mécanisme en faveur d'une autorégulation du marché. D'autant plus qu'en Algérie, l'instabilité du budget alloué aux subventions est intimement liée à l'instabilité du revenu de l'État tiré essentiellement des recettes des hydrocarbures. Ce qui implique un risque de perte de contrôle sur la balance des paiements courants et sur le budget de l'État (Hilel . H; 2015).

Les subventions appliquées au prix à la consommation sont également mal ciblées et ne bénéficient pas toujours aux populations les plus pauvres. Ce qui implique la consommation de

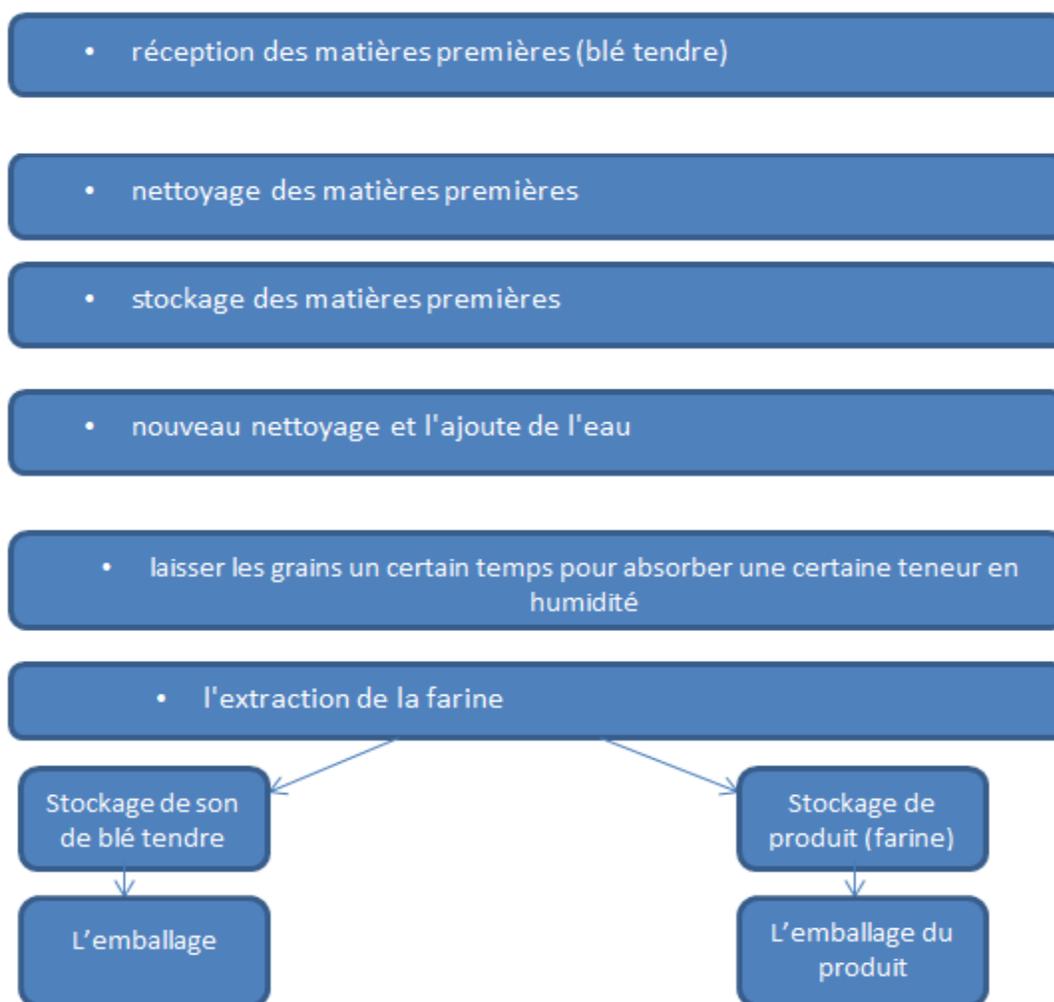
## Stratégie nationale de commercialisation de blé tendre et ces produits finis en Algérie

---

biens subventionnés par des individus qui ne sont pas considérés comme pauvres. De par leur revenu, les ménages les plus riches peuvent consommer plus de blé subventionné que les ménages pauvres, et de ce fait bénéficier plus du système de subvention. Ce mécanisme de subventions ne réalise non seulement pas le ciblage des ménages par catégorie, mais il permet aussi aux industriels d'avoir accès au blé subventionné sous forme de consommations intermédiaires. La structuration du marché du blé est également impactée par le mécanisme d'intervention sur les prix. En période de forte hausse des prix, la quasi-totalité des approvisionnements est l'État qui subit une perte considérable afin d'assurer une disponibilité permanente assurée par de blé sur le marché intérieur à un prix bas. Dans cette configuration de l'approvisionnement, il existe clairement, en terme économique, une concurrence déloyale entre le sous-système public et le sous-système privé. L'État détient un monopole de fait qui écarte toute initiative de développement des opérateurs privés dans le marché intérieur du blé. Les industriels restent totalement dépendants de l'État pour leurs approvisionnements, et cela n'est pas près de changer tant que les prix internationaux resteront tendanciellement élevés. La structuration de l'approvisionnement du marché est donc totalement dépendante du niveau des prix internationaux et du mécanisme de subvention à la consommation (**Hilel. H; 2015**).

La réduction ou la suppression des subventions tend à créer une large opposition, cela peut parfois provoquer des démonstrations de violence, notamment concernant les produits alimentaires de base . C'est les raisons pour lesquelles, les gouvernements font machine arrière et renoncent souvent à prendre ce type de décision. Pour que cette démarche soit acceptable et surtout équitable, une telle réforme des subventions à la consommation de blé doit redéfinir un meilleur schéma de redistribution qui puisse atténuer les contraintes du mécanisme de subvention en allégeant les potentiels effets négatifs sur les ménages (**Hilel. H; 2015**).

Notre sortie vers les moulins du MAHDIA (TIARET) nous a montré les étapes de la fabrication de la farine suivante :



**Figure 10 : Les étapes de la production de la farine au niveau des moulins de MAHDIA (Préparé par les étudiants l'ors de la visite).**

### ➤ Calcul du cout de production du sac de farine de 50 kg

Il est à noter qu'en raison de la multiplicité des produits de l'entreprise étudiée, nous avons choisi le produit de farine de 50 kg comme modèle de calcul du prix de revient, car d'après les tableaux des quantités de production, il semble être le produit le plus vendu, le plus productif et le plus utilisée par les boulangeries.

## Stratégie nationale de commercialisation de blé tendre et ces produits finis en Algérie

---

La réalité de la comptabilité analytique dans l'établissement de meunerie en fait, il n'y a aucun intérêt à la comptabilité analytique en tant qu'intérêt autonome, comme c'est le cas dans certaine société.

Les éléments de coût de l'institution: Ils sont représentés dans les différents éléments qui conduisent à la production du produit fini de farine.

✓ **Matières premières:** Ils sont représentés dans les éléments suivants

**Le blé tendre:** Le blé tendre est utilisé pour la production de la farine, et le prix d'un quintal de celui-ci est estimé à 1285 DA et le prix réel atteint 3500 DA, et le prix a été plafonné, où le prix de sa sortie était estimé à 2030 DA/Quintal, y compris frais de distribution.

✓ **fournitures intermédiaires:**

- **Les sacs:** L'établissement se procure les sacs auprès des fournisseurs qui opèrent dans la wilaya de Tiaret.
  - **Fil:** L'établissement se les procure sur le marché local en kilogrammes.
  - **Cartes:** Vous les imprimez dans une presse immobilière.
  - **Eau** adaptée à la transformation du blé.
- ✓ **Autres couts :** l'énergie (électricité pour les minoteries et les carburants pour les moyens de transports), la rémunération des salariés, pièces de rechange, la maintenance. les impôts ; les taxes, l'assurance ....

Pour calculer le cout de production du sac de farine de 50 kg il faut rassembler :

- Le cout d'achat du blé tendre nécessaire à l'extraction de 50 kg de farine.
- Les couts variables de production de 50 kg de farine.
- Les couts fixes de production de 50 kg de farine.
- Le cout d'achat des matériaux d'emballage pour emballer un sac de 50 kg de farine.

Le détail de ces étapes est bien expliqué dans le tableau suivant:

## Stratégie nationale de commercialisation de blé tendre et ces produits finis en Algérie

---

La matière	QX (kg)	P/U (DA)	Montant/Qtz(DA)
Farine	50	658.07	658.07
Sac	1	19.50	19.5
fil	0.007	322.86/1000	0.23
carte	1	0.25	0.25
<b>Total</b>			<b>678.05</b>
<b>Coûts variables</b>			<b>128.48</b>
<b>Cout fixe</b>			<b>100.01</b>
<b>Cout Total</b>			<b>906.54</b>

**Tableau 06: calcul le cout de production du sac de farine de 50 kg (préparé par les étudiants selon des données précédents).**

À partir du tableau le cout de production de 50 kg de farine est : **906.54 DA.**

L'État algérien a de tout temps privilégié une politique alimentaire interventionniste. Le but était de maintenir une disponibilité alimentaire satisfaisante à des prix très accessibles pour la population. La politique de régulation du marché du blé est parmi les plus coûteuses pour l'État algérien dû au soutien massif des prix à la consommation. Les produits dérivés du blé font partie des produits dont les prix à la consommation sont réglementés aux différents stades de la distribution. Les marges ainsi que les prix à la consommation ont été fixés par les pouvoirs publics.

Ces mesures visent essentiellement à assurer un objectif de l'alimentaire. Le débat actuel national et international pointe du doigt les politiques de soutien aux prix. Beaucoup de solutions alternatives s'envisagent au niveau global afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, principalement en période de hausse des prix, ce qui nous pousse à penser que l'abandon progressif de ce mécanisme de subvention serait envisagé à moyen terme. La pression budgétaire qui pèse sur les finances publiques est un élément qui joue également en faveur d'une réforme de la politique de soutien au prix. De plus en plus pesante sur le budget de l'État, la facture des subventions pousse à une réflexion sur les moyens de sortir de ce mécanisme de distorsion de marché, en faveur d'une régulation ayant moins de distorsion. Cette dernière est considérée ici en terme de prix, en l'absence de distorsion, le prix d'équilibre permet une réallocation optimale des facteurs de productions, ainsi que des qualités produites, consommées et échangées. Les distorsions de marché induites par les pouvoirs publics (subvention, taxes, barrières tarifaires) empêchent le libre jeu de l'offre et de la demande. Ils faussent également la transmission des prix internationaux, les prix plancher ou plafond imposés dans un marché donné conduisent à une évolution non linéaire entre les prix internationaux et les prix domestiques, et ce selon le niveau de l'intervention sur les prix **(Rapsomanikis, Hallam, Conforti ; 2003)**.

Les ménages sont les principaux agents économiques touchés par cette réforme, le renchérissement des dérivés du blé suite à la suppression des subventions entraînera inévitablement une régression notable de la demande finale. Le risque de sécurité alimentaire étant très présent, nous pousse d'une part, à quantifier ces effets prévisibles sur les consommateurs et sur l'économie dans sa globalité et d'autre part, pour diminuer quelque peu les effets néfastes de cette réforme sur les ménages, nous testerons des mécanismes alternatifs de régulation du marché du blé, en introduisant de nouvelles mesures qui n'induisent pas de distorsions de marché. Au départ, dans la situation de base, les hypothèses retenues reproduisent les politiques de soutiens au prix, tel que pratiqué en Algérie. Le prix à la

consommation des hydrocarbures et celui du blé sont fixes. Sur la base des différentes recommandations de la BM et du FMI, ainsi que la perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, le premier scénario suppose une suppression totale des subventions à la consommation de blé. L'ensemble des subventions à la consommation de blé est touché par cette réforme : cela inclut la suppression du différentiel payé par l'État pour le maintien des prix bas sur le marché local, Il concerne le blé rétrocédé aux transformateurs sous forme de consommation intermédiaire et aux ménages pour la consommation finale (FMI ; 2012).

Quant à la libéralisation du commerce agricole, on constate que les effets sont quasiment neutres sur les variables de l'État. Le revenu et l'épargne sont pratiquement stables avec toutefois une faible baisse. La suppression des subventions compense en grande partie la baisse des recettes fiscales induite par la libéralisation du commerce agricole. Les indicateurs macroéconomiques ne subissent pas une grande variation. Sur l'économie, poids du marché du blé n'est pas aussi important que celui des hydrocarbures, mais la réforme a quand même eu des effets sur l'économie dans sa globalité. Cet effet agrégé se reflète sur la hausse de la capacité d'absorption de l'économie tirée par la hausse de la consommation privée, de l'investissement total et de la production. Ce qui nous laisse croire que la réforme a des effets positifs sur les performances économiques malgré la faible baisse du PIB. A la suite de l'abandon des mesures de distorsion de marché engendrée par les subventions, les importations baissent et le revenu et l'épargne de l'État augmentent. Les ménages bénéficient de cette hausse à travers la hausse des transferts directs versés par l'État. Comme attendu, le prix du blé augmente et le niveau de consommation des ménages diminue. Cependant, le prix des autres produits agricoles ne subissent qu'une très faible augmentation, ce qui maintient un niveau de consommation alimentaire plus ou moins stable. Un recul du bien-être des ménages est effectivement constaté, mais le niveau de consommation alimentaire global est faiblement affecté, ce qui relativise le risque sur la sécurité alimentaire à la suite de la libéralisation du marché (FMI ; 2012).

### ➤ Estimation des prix des ingrédients intervenants dans la chaîne de production du pain dans différents wilayas d'Algérie

Les résultats de notre sortie aux quelques boulangerie wilayas de Tiaret et au niveau de quelques boulangers au hasard et à travers une petite comparaison ; nous avons résumé les résultats obtenus de notre questions dans le **tableau** suivant accompagné du taux de la direction régionale et coût de syndicat national des boulangers. À travers ces études liées au

calcul des coûts de production d'une baguette de pain, on constate que les coûts directs (variables) sont proche au niveau des différentes boulangeries étudiées car ils sont liés au prix du marché et à la quantité de matières utilisées, alors qu'il faut noter que la différence entre les études de coûts est due à deux raisons principales:

- la différence de volume de production ;
- Évaluation des charges indirectes et fixes

Les produits utilisés dans la préparation	Wilaya de Taret	Wilaya d'Oran	Le taux de la direction régionale	coût de syndicat
La farine	2000	2000	2000	2000
La Levure(DA)	376=20kg	450	382.51	360
Améliorant du pain(DA)	81	81	81	81
L'eau(DA)	3.5	3.5	16.13	20
Le sucre(DA)	60=1KG	40	40	40
Le sel(DA)	20=2kg	36	32.44	36
l'huile(DA)	224	224	224	224
L'huile de Lubrification (DA)	1.5l=120DA	140	100.00	100
coûts total(DA) matériaux utilisés 1	3034.5	2974.5	2876.09	2861
l'électricité(DA) /trimestre	205	85.25	113.98	300
Coûts total des main d'œuvre direct (DA)	400	520	495.6953125	400
Coûts total direct(DA)	C.T+ELCTRC+C.M D 3639.5	3579.75	3485.76	3561
Coûts total indirect(DA)	500	809.1045337	475.1	1723.32
Coûts total (DA)	4139.5	(3579.75+809.1045338) = 4388.85	3960.85634	5284.32
Nombre de baguette du pain produits dans 100 kg de farine (baguettes)	500	462	479.375	480
Coûts de baguette du pain (DA)	4139.5 /500)= 8.27 DA	(4388.85 /462.)= 9.50DA	8.26DA	11.01DA

Tableau 07 : Estimation des prix des ingrédients intervenants dans la chaîne de production du pain dans différents wilayas d'Algérie (préparer par les étudiants).

### ➤ **Chemin de fonctionnement de la subvention Algérienne sur les produits finis issues de la mouture de blé tendre**

La subvention de la farine est débutée lors de **l'importation** de blé tendre où l'Algérie achète ce dernier par un prix équivalent de **4500 DA/q** (ce prix est variable selon les fluctuations des marchés internationaux) dont le prix de référence est établi de l'agriculture à l'organisme stockeur fixé par les pouvoirs public pour les importations dont **le prix de référence est de 3500 DA / q.**

Un Prix de référence est un prix théorique versé à l'agriculteur, ce prix reste donc une base de négociation tous dépend la qualité du blé tendre où le prix convenu de la transaction peut être supérieur ou inférieur à **3500 DA.**

Un deuxième lieu est subvenu **du CCLS au minotier** Prix de cession à la minoterie souhaité par le stockeur : Prix de la transaction plus le coût et la marge. Dans les faits, le prix de cession est fixé par arrêté, pouvant être supérieur ou inférieur au prix souhaité. Le **prix de cession** est de **1285DA / q** et **d'après les informations donné par l'usine on a souligné que** l'état paye en plus une subvention de magasinage de **20 DA / q / mois et 70 DA/q prime de vente.**

La troisième partie de subvention établie par l'état est devenue au niveau **du minotier au commerçant dépositaire** dont l'arrêté de 1996 a fixé le prix d'achat en **2000 DA / q** composé de prix d'achat du minotier (**1285 DA**) plus les frais et les marges. Les pouvoirs publics fixent un prix de vente du minotier vers les grossistes par le même arrêté en **2080 DA / q.**

**Comme un point d'observation le cout de transport du minotier vers le commerçant dépositaire est intégré dans le prix de vente.**

En derniers intervention de l'état par son subvention est se mis sur les derniers agents : **de la boulangerie aux ménages** ; les prix des transactions sont fixés par le même Arrêté à **2000 DA /q** et vend au consommateur à **8.5 DA / baguette**.

D'après ces grandes valeurs du prix de subvention l'État perde un total qui égale presque de **3215 DA/q (prix de subvention)**.

Alors que le plus grand bénéficiaire c'était la minoterie, cette dernière est comme exemple achète le blé tendre avec un prix de **1285DA/q** et après sa mouture vente la farine à un prix de **2000DA/q** et le son de blé tendre comme un aliment de bétail par **1600 DA/q**. ce qui implique leur marge et près de **603 DA/q (47% de prix de subvention)** ; de l'autre côté les boulangeries ont aussi un certaine pourcentage de bénéficiassions avec ses modifications de l'orientation de la farine subventionnée au pâtisserie au lieu de fabrication du pain.

Après ce fait l'État Algérienne sert à fermer presque 45 minoteries après ces transgressions.

La filière blé est une filière stratégique pour l'Algérie, elle est considérée comme le fer de lance pour l'industrie agro-alimentaire mais elle reste toujours sous la proposition de reconstitution pour les raisons suivantes :

- La production, reste insuffisante pour satisfaire la demande nationale ;
- La consommation de blé par la population ne cesse d'augmenter ;
- La place qu'occupent les importations dans l'approvisionnement du marché de blé, est importantes voire nécessaire.

L'**OAIC** sera ainsi contraint d'atteindre un haut niveau de gestion du coût pour assurer un bon approvisionnement auprès de ces clients. Toute fois nous recommandons que son rôle d'entité publique chargé du stockage soit toujours maintenu. Il est tout à fait prévisible que le volet de la disponibilité intérieur du blé restera une priorité nationale, mais le prix se déterminera déferment selon les fondamentaux du marché. L'État doit toujours être capable de constituer des stocks de sécurité, alimenter par la production nationale et le marché international, et ce, malgré l'apparition d'opérateurs privées dans l'approvisionnement du marché local.

Tout soutien alimentaire doit s'insister dans le cadre de la réalisation de cinq objectifs principaux :

- **Alimentation équilibrée**
- **consommation adéquate et sécurité alimentaire pour tous les segments de la société,**
- **transfert de certaines ressources de l'État aux parties pauvres et nécessiteux,**
- **rationalisation et fourniture de dépenses publiques,**
- **prendre des mesures et des mesures de soutien d'une manière politiquement acceptable socialement,**
- **pour assurer l'efficacité des étapes et des procédures utilisées pour atteindre les objectifs souhaités.**

Le système de soutien de la branche de transformation des céréales contient un ensemble de défauts et de dysfonctionnements qui peuvent être résumés dans:

- Le cadre juridique et législatif complexe et souvent ambigu et la présence de lacunes juridiques et techniques accroître la possibilité de falsification de ce système et de

fraude en convertissant les subventions en revenus pour les acteurs (grossistes) Intermédiaires ...) au lieu de le diriger vers ceux qui le méritent.

- Une direction inappropriée et inefficace de ceux qui le méritent, surtout en l'absence de contrôle et de coordination efficaces entre autorités de contrôle, car la subvention pour le matière du farine qui profite à tous les segments de la société, même les étrangers (les riches) les pauvres achètent le farine et le pain au même prix (en plus de la présence de contrebande vers les pays voisins.
- Ambiguïté et manque de transparence dans le processus et les mécanismes d'importation (le prix national à l'importation est supérieur au prix des bourses internationales, en particulier en l'absence de la cellule efficace pour le contrôle et le suivre de l'évolution des prix du blé dur et du blé tendre sur les marchés mondiaux.
- Le système de subventions encourage l'importation plutôt que l'investissement (la valeur des subventions est supérieure à l'investissement). Élimine presque complètement la concurrence dans la branche (en particulier la concurrence sur les prix).

### Les références bibliographiques

1. **Abecassis ,J. (2015)** .La filière blé dur . *Inra-Trafoon.v*
2. **Achour, T-Y.(2013)**. analyse de la croissance économique en Algérie, De Doctorat en Sciences **Option Finances Publiques**.
3. **Ait-Abdallah-Djennadi, ,F., Dekkich, N., Ghalem-Djender, Z.,Oumdjekane, K.(2010)**. cultures et couts de production des grandes cultures. **Ed : ITGC, Alger.6pp**
4. **Antoine, P (1996)**.Balance des Paiements et politique économique », Éditions Nathan, Paris, page 7.
5. **Benseddik ,S . (2017)**. Évaluation de la qualité technologique et physico - chimique des farines produites par les différentes minoteries de la wilaya de Tlemcen. Mémoire De Fin D'études En vue de l'obtention du Diplôme en Master Option : Technologie des Industries Agro-Alimentaire.
6. **BENYOUCEF, B.(2016 )**. Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Qu'en est-il de l'Algérie ? ,*Revue Agriculture. Numéro spécial 1 : 17 – 31*
7. **BESSAOUD, O .(2016)**. La sécurité alimentaire en Algérie. Rapport présenté lors du Séminaire sur la sécurité alimentaire organisé par le FCE. Alger. 96p.
8. **BM. (2014)**. World Development Indicators. World DataBank. Banque mondiale.
9. **Boer,P (2009)**. Modeling house hold behavoir in the CGE : model : linear expenditure système or indirecte addilog ? *Econometrique Institute, erasmus university rotterdam, econometrique institute report EL2009-16*
10. **Bolot, S., Abrouk, M., Masood-Quraishi, U., Stein, N., Messing, J., Feuillet, C. and Salse, J. (2009)**. The “inner circle” of the cereal genomes. *Current opinion in plant biology, 12(2):119–125..*
11. **BOUDREAU, A., MENARD, G.(1992)**. Le blé-Eléments fondamentaux et transformation. Les presses de l'Université Laval, Québec, 439p.
12. **Boulal,H., Zaghouane, O., El Mourid, M.R.S.(2007)** .guide pratique de la conduite des céréales d'automne (blé et orge) dans le Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).Ed. ITGC - Alger, 176p.
13. **Boussard, J-M., Chabane, M., (2011)**. La problématique des céréales en Algérie : défis, enjeux et perspectives, Communication dans le cadre des 5èmes Journées de recherches en sciences sociales à AgroSup Dijon.

14. **Byerlee, D., Diao, X., Jackson, C. (2005).** Agriculture, rural development, and pro-poor growth: Country experiences in the post-reform era. Synthesis paper for the operationalizing pro-poor growth in the 1990s project. Washington DC: The World Bank.
15. **Chapter 3: Lasting Scars of the COVID-19 Pandemic," in: The World Bank, Global Economic Prospects (Washington, DC: The World Bank, 2020).**
16. **Chehat, F. (2007).** Analyse macroéconomique des filières, la filière blés en Algérie. Projet PAMLIM : Perspectives agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation » Alger.
17. **Chehat, F. (2010).** La filière des blés en Algérie : analyse macro et méso économique. Report de recherche. PAMLIM-CIHEAM-IAMM : Perspectives Agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation.
18. **Chehat, F.(2010).** Les politiques céréalières en Algérie », Paris, France, CIHEAM 2006).
19. **Citation recommandée: FAO. 2015. AQUASTAT Profil de Pays – Algérie.** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, **Italie.**
20. **Coulter, J., umah, G. (2002).** The role of warehouse receipt systems in enhanced commodity marketing and rural livelihoods in Africa. *Food Policy* 27 (4), 319-337.
21. **Décret 88-153 (1988)** relatif au soutien des prix agricoles à la production. Stable de 1995 à 2006, ce prix a été doublé pour les céréales à partir de la campagne 2007-2008 et maintenu ensuite malgré le reflux des prix internationaux.
22. **Dominique Plihon, (2012).** Les taux de change » 6ème édition, Éditions La Découverte, Paris, pp 6.
23. **Douanes algériennes. (2020),** Direction des études et des perspectives, premier rapport tripartite sur le commerce extérieur pour l'année 2020 données provisoires (Direction générale des douanes.
24. **ENPARD (2018).** Diagnostic du système de régulation de la pomme de terre en Algérie. Etude. pp46
25. **FAO, 2005,** Profil Nutritionnel de l'Algérie – Division de l'Alimentation et de la Nutrition, p20.
26. **FAO. 2007** Faostat Site des données statistiques de la FAO : [www.faostat.fao.org](http://www.faostat.fao.org).
27. **FAO. 2012.** [http://www.fao.org/nr/water/cropinfo\\_wheat.html](http://www.fao.org/nr/water/cropinfo_wheat.html).
28. **Feuillet. Pierre. , (2000).** le grain de blé, composition et utilisation, Editions QUAE, P,308.
29. **FMI. (2012).** Algérie : Questions choisies. Rapport du FMI numéro 12/22. 54 pages.

30. **Fraval, P. (2000).** Éléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique subsaharienne", Bureau des Politiques agricoles et de la Sécurité Alimentaire, Ministère des Affaires Etrangères.
31. **Garrouste, P., 1984,** Filière technique et économie industrielle : l'exemple de la forge, ECT, Presses Universitaires de Lyon.
32. **Gate, P.(1995).** Ecophysiologie du blé. Ed. Lavoisier, Paris, pp78-81.
33. **Germon, H. (2012)** .Ernée et la filière blé , Chambre de l'agriculture de la Mayenne.
34. **Goldberg, R-A., Davis, J-H.(1957),** A concept of Agribusiness, Division of Research, Harvard Business School, Boston
35. **Hammadache , A .(2013)** .Grandes cultures principaux itinéraires techniques ..... Du nord, tome1 : le blé.
36. **Hilel HAMADACHE. (2015).** Réforme des subventions du marché de blé en Algérie : une analyse en équilibre générale calculable. Sciences économiques ; centre international d'études supérieur en sciences agronomiques.
37. **International Monetary Fund,** World Economic and Financial Surveys: Regional Economic Outlook (Washington: IMF, 2020), p. 4.
38. **KELLOU R., 2010.** Les exportateurs céréaliers français sur le marché algérien du blé : opportunités et contraintes », PP 77-104, Les Cahiers du CREAD n°94/ 2010
39. **Kellou, R.(2008).** Analyse du marché algérien du blé dur et les opportunités d'exportation pour les céréaliers français dans le cadre du pôle de compétitivité QualiMéditerranée. Le cas des coopératives Sud Céréales, Groupe coopératif Occitan et Audecoop . Master of Science, Masters n°93. CIHEAM-IAMM, Montpellier Pp 39-41.
40. **Kellou. (2018).** Analyse de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie. *J CREAD. Volume 1.*
41. **Khaled Minah, (2020).** Les implications économiques et sociales de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) en Algérie.
42. **Morvan, Y., 1991,** Fondements d'économie industrielle, Economica, Paris.
43. **Moule C.1998.** Céréales technique d'avenir, pyrotechnies spéciale, Bases Scientifique et techniques de la production des principales espèces de grande culture en France, Ed : la maison rustique, Paris, 313p.
44. **NAFTI. Yahia.2011.** BIOCHIMIE ALIMENTAIRE , pp 41-43.
45. **O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi.** Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. [Rapport de recherche] CIHEAM-IAMM. 2019, pp.82. hal-02137632

46. Office national des statistiques, le rapport semestriel sur l'emploi en Algérie (Algérie, publications du Office national des statistiques, 2020).
47. **Omar Bouazouni**, Enquête du programme alimentaire mondiale sur l'impact des prix des produits alimentaires de base sur les ménages pauvres algériens, Octobre. p4975.
48. **Patrice Roux, HDR, 2015- Université Paris I-Panthéon-Sorbonne-Moisson**, battage, vannage, stockage des céréales aux périodes protohistorique et antique dans le monde égéen : Histoire des techniques.
49. **Rapsomanikis, G., Hallam, D, Conforti, P. (2003)**. Market integration and price transmission in selected food and cash erop markets of developing countries: review and applications. *Commodity Market Review* 2003-2004. FAO Rome, FAO: 51-75.
50. **République algérienne démocratique et populaire, «La loi n ° 20-07 du 12 Shawwal 1441 correspondant au 14 juin 2020 comprend la loi de finances complémentaire pour l'année 2020», Journal officiel n ° 33, 6/4/2020**
51. **ROMAIN J., THOMAS C., PIERRE S., GERARD B., (2007)**. Science des aliments : biochimie-microbiologie-procédés-produits. Lavoisier, Paris,p 449.
52. **Soltner D.2005**. Les bases de la production végétale 24eme Ed : coll.sci et Tec Agri, 77p.
53. **Trewavas AJ, 2002** - Plant cell signal transduction; the emerging phenotype. *The Plant Cell* 14: S3–4.
54. **Xavier GREFF**. Comprendre la politique économique, **2ème édition**.
55. **Zahra Chenaoui.(2020)**.Après le Hirak, le coronavirus: en Algérie, les entreprises tirent la sonnette d'alarme," *Le monde*.

## Résumé

La croissance économique est un indicateur intéressant pour évaluer la capacité d'un pays à améliorer le niveau de bien-être de sa population où la filière céréales et dérivés constitue une des bases importantes de l'agro-alimentaire en Algérie. Le blé tendre est la céréale la plus subventionnée par l'État en raison de son utilisation comme matière première pour la fabrication de la farine, qui à son tour est utilisée dans la fabrication du pain. Où ce dernier peut-il maintenir le prix le plus bas possible pour un seul morceau de pain sans perdre le consommateur en réduisant les importations et en augmentant le produit intérieur algérien. Cependant, l'augmentation continue de la demande pour ce produit a conduit à l'émergence de plusieurs percées dans la politique de subventions de l'État, qui l'ont obligé à fermer de nombreuses usines et à rechercher des solutions pour réprimer la fraude, parmi lesquelles des investissements qui augmentent la capacité de production. C'est pourquoi nous avons tenté dans ce travail d'aborder le domaine du soutien de l'État au blé tendre.

**Mots clés : économie - céréales – blé tendre – subvention - pain**

## ملخص

تعتبر التنمية الاقتصادية مؤشرا هاما لتقييم قدرات البلد على تحسين المستوى المعيشي للأفراد، حيث تحتل زراعة الحبوب بشتى انواعها القاعدة الاساسية في التغذية الزراعية في الجزائر. يعد القمح اللين اكثر الحبوب المدعمة من طرف الدولة نظرا لاستعمالاته كمادة اولية لصنع مادة الفرينة التي بدورها تدخل في صنع الخبز اين تريد هذه الاخيرة المحافظة على اقل سعر ممكن للخبزة الواحدة دون خسارة المستهلك وذلك بالتقليل من الواردات وزيادة المنتج المحلي الجزائري. لكن التزايد المستمر للطلب على هذا المنتج ادى الى ظهور عدة اختراقات لسياسة الدولة في الدعم مما جعلها تغلق الكثير من المطاحن والبحث عن حلول لقمع الغش التي من بينها الاستثمارات التي ترفع قدرة الانتاج لذلك حاولنا في هذا العمل التطرق الى مجال دعم الدولة لمادة القمح اللين.

**الكلمات المفتاحية: الاقتصاد – الحبوب – القمح اللين – الدعم - الخبز**

## Abstract

Economic development is an important indicator to assess the capacity of the country to improve the standard of living of individuals, since the cultivation of various types of cereals occupies the main basis of agricultural nutrition in Algeria. Soft wheat is the most state-subsidized cereal due to its use as a raw material for making bread, which in turn is used in making bread. Where does the latter want to keep the price as low as possible for a single piece of bread without losing the consumer by reducing imports and increasing the Algerian domestic product. However, the continued increase in demand for this product has led to the emergence of several breakthroughs in state subsidy policy, which have forced it to close many factories and seek solutions to crack down on fraud. , among which investments that increase production capacity, we have therefore attempted in this work to deal with the area of State support for common wheat.

**Key words : Economic – céréals – soft wheat – subsidy - bread**